

2^e ANNÉE N°57

LE NUMÉRO 0ⁿ40

JEUDI 2 OCTOBRE 1941

Indochine

HEBDOMADAIRE ILLUSTRÉ

DS
531
I5634



La gare centrale de Phnompenh

LOTÉRIE INDOCHINOISE



-Tr. TANLOC

Indochine

HEBDOMADAIRE ILLUSTRÉ

Directeur : Jean SAUMONT

DIRECTION-ADMINISTRATION : 15, Boulevard Rollandes — HANOI — Téléphone 428

ABONNEMENTS { INDOCHINE et FRANCE. Un an 15 \$ 00 — Six mois 8 \$ 50 — Le numéro 0 \$ 40
ETRANGER Un an 24 \$ 00 — Six mois 13 \$ 50 — Le numéro 0 \$ 60

SOMMAIRE

	Pages		Pages
L'aile marchante de la Révolution, par MICHEL DUPOUEY	1	Les Conseillers fédéraux du Tonkin : M. Pham-duy-Khiêm	XII
Les Annamites et nous, par OUROT SOUVANNAVONG	3	L'interview donnée par le Gouverneur Général à un journaliste japonais	9
Les Français au Service de Gia-Long (Manuel), par NGUYEN-TRIEU	5	Allocution radiodiffusée de l'Amiral Decoux	10
La question des carburants en Indochine, par PAUL MUNIER	7	La Semaine dans le Monde, par JEAN DESCHAMPS ..	13
Phnom-penh	I à VIII	La Vie Indochinoise	14
L'Ecole des Enfants de Troupe de Dalat	IX à X	Naissances — Mariages — Décès	15
Cérémonies commémoratives des événements de Langson de septembre 1940	XI	Mots croisés n° 44	16
		Solution des mots croisés n° 43	16

JEUNESSE... FRANCE !

L'aile marchante de la Révolution

par Michel DUPOUEY.



A Révolution nationale est commencée, elle n'est pas faite. Un gouvernement ne change pas en quelques mois les institutions d'un pays, il n'en transforme pas les mœurs en quelques années. Et les institutions nouvelles elles-mêmes ne donneront leur pleine mesure qu'à dater du jour où elles seront mises en œuvre par des hommes neufs, mus, eux aussi, par les principes sur lesquels elles sont fondées et débarrassés des habitudes néfastes qu'engendrèrent et permirent les institutions antérieures. Aujourd'hui surtout où l'absence des prisonniers se

fait si cruellement sentir, il ne peut être question de transformer d'un coup la structure du pays. Il faut composer avec l'inexpérience politique de certains hommes et avec l'habileté de certaines créatures de l'Ancien Régime. Voilà pourquoi les institutions nouvelles ne peuvent, dès maintenant, donner leur plein rendement. Celui-ci ne sera obtenu qu'avec la naissance politique d'une nouvelle génération ; la Révolution nationale ne s'établira solidement que portée par la volonté de la jeunesse.

Encore faut-il que cette volonté, inspirée par une pensée commune, soit forgée de façon

puissante. La communauté de pensées, de sentiments et de mœurs des jeunes, le courage et l'esprit de sacrifice avec lesquels ils entreront dans leur rôle de citoyens, c'est, en définitive, le Secrétariat général de la Jeunesse qui en est responsable.

★★

De même que nous ne devons plus connaître des Français divisés, mais une France « libre, forte et heureuse », selon la célèbre formule si mal employée autrefois, nous ne devons pas former des jeunes, mais une jeunesse, car c'est cette jeunesse qui sera la France de demain. Cette jeunesse, il ne faut pas se le cacher, est atone dans son ensemble et, si elle contient des éléments d'une valeur incomparable et d'autres d'un dévouement certain, elle se compose surtout de médiocres, disposés aux plaisirs faciles et à la loi du moindre effort. Nous n'avons pas à leur en tenir grief ; nous n'avons qu'à déplorer l'éducation qu'ils ont reçue ou... qui leur a manqué.

Est-il trop tard pour ceux-là ? Faut-il se contenter de les encadrer et se rabattre sur leurs cadets, encore intacts ? Nous ne le croyons pas. Mais la tâche est grande pour faire de cette jeunesse, une jeunesse révolutionnaire.

Il faut d'abord « l'inspirer », lui donner une nouvelle vue des choses, la frapper par des évidences qu'elle n'avait pas discernées jusqu'ici, de telle sorte que, la stupeur passée, elle se ressaisisse et brise l'état des choses qui la menace. Que l'on ne croie pas obtenir ce résultat en lui faisant des leçons de morale : elle se moque de la morale, et si, par hasard, elle apprend à s'en servir, ce serait superficiellement et hypocritement. Que l'on ne vienne pas non plus lui parler au nom de grandes abstractions : c'est un langage qui n'éveille en elle aucune résonance. Nous avons combattu en leur temps ces abstractions vides qui s'appelaient : « Liberté, Egalité, Fraternité ». Prenons garde de conserver tout leur sens charnel et social à ces réalités qui s'appellent : « Travail, Famille, Patrie ». Pour beaucoup, ce sont des découvertes et elles doivent être menées dans le détail, elles doivent avancer, jour après jour, dans la vie de chacun.

Mais c'est insuffisant, il faut que cette découverte ait un caractère exaltant, qu'elle transporte les jeunes, qu'elle les soulève, qu'elle les détermine à engager l'action pour laquelle leurs aînés les attendent.

Certains, à lire ces lignes, croiront aisément que les découvertes sont pour les autres. Chacun, cependant, a quelque chose à découvrir, simplement pour entrer dans la pensée d'une véritable communauté nationale. Les jeunes

bourgeois pourraient utilement faire un retour sur eux-mêmes, leur confort, la facilité de leur vie... ou leurs récriminations, en cet hiver de misère. Qu'ils ne croient pas s'en tirer par une aumône, si large soit-elle, au Secours national. La charité, en cette affaire, ne suffit pas, car elle ne supprime pas les causes du mal ; il n'y a que la volonté totale de renverser l'ordre de choses néfastes pour avoir une signification véritable. Les petites spéculations, les notes et les essais, les discussions et les conférences seront d'une bien piètre valeur, s'il ne s'en dégage pas une conception féconde de la vie nationale, si l'ouvrier ne sent pas que sa vie n'est pas liée seulement à son salaire, mais à l'institution même du métier, si le paysan ne consent à entrer dans un organisme discipliné, si le bourgeois ne veut rien abdiquer de son confort et de son égoïsme. Tous, d'ailleurs, ont vécu les uns à côté des autres, s'ignorant, quelquefois se haïssant.

Il leur faut maintenant vivre ensemble, comprendre dans la vie et par la vie qu'ils sont liés les uns aux autres, qu'ils ne se sauveront pas les uns sans les autres. Et cela, ils le comprendront encore mieux quand on leur montrera le côté positif de cette communauté française, quand ils verront quelles richesses, quelles joies, quelles forces ne peuvent procurer la vie en commun. Un jour, les jeunes entraîneront tout dans leur mouvement. Aujourd'hui, il faut les mettre en route, les entraîner eux-mêmes peu à peu, les prendre de vitesse, les défier à la course. Si les jeunes ne se sentent portés peu à peu par un courant irrésistible, ils resteront les yeux à terre et les mains dans les poches. Mystique ? Si l'on veut mais cette mystique, elle n'est pas à créer, parce qu'elle ne doit pas être artificielle, elle doit surgir peu à peu, lentement, patiemment, puissamment, de l'effort audacieux et clairvoyant de ceux qui ont la charge d'être les chefs de la jeunesse.

★★

Cette mystique, on ne la fera pas avec des bureaucrates et des techniciens. C'est une des difficultés principales devant lesquelles se trouve le Secrétariat général à la Jeunesse. Contraint de faire face à des problèmes d'ordre administratif et économique, il risque de perdre de vue les sommets sur lesquels il doit « élever » les jeunes. Préoccupé de posséder et de former de bons administrateurs, il est toujours menacé de perdre les personnalités qui incarnaient un esprit nouveau ; soucieux de son bon renom administratif, il risque de n'être qu'une administration.

Or, une administration, quoi qu'elle administre, peut commettre des erreurs ; elle conti-

nue à vivre, elle peut les réparer. Le Secrétariat général à la Jeunesse ne jouit pas d'une telle pérennité : il peut échouer. Il peut même échouer sans que personne ne s'en aperçoive ; l'ordre sera parfait dans ses bureaux, les mouvements de jeunesse auront accru leur recrutement, les maisons de jeunes recevront toute la jeunesse. Rien pourtant n'aura été fait si un esprit nouveau n'anime tout cela, si une volonté révolutionnaire ne fait déjà trembler certains carreaux.

Que le Secrétariat général ne perde pas de vue ce caractère de son action : chaque jour il lui faut se demander quelle force et quelle ampleur a gagné son influence, quelle couche il a atteinte, quel milieu il a frappé. Ce n'est pas à lui de se préoccuper de politique, d'intrigues ou de prudences : lui seul peut aujourd'hui être pleinement révolutionnaire. Qu'il le fasse comprendre aux autres, qu'on ne s'étonne pas ; à l'extérieur, de voir la jeunesse travailler « en pointe », avec témérité, quelquefois, qu'il y ait pour elle une certaine liberté d'expression ; ce n'est pas à vingt ans qu'on apprend à se garer,

mais c'est à vingt ans que l'on sait se donner pour une cause. Les critiques ne manquent pas, mais, si l'on veut que les jeunes sauvent la France, qu'on les laisse sortir de la tranchée et se risquer en avant des positions, à découvert. Le Secrétariat général à la Jeunesse comprendra aussi comment il doit être révolutionnaire : non par une démagogie verbale, trop aisément satisfaite, mais par une âpre pureté, plus exigeante et plus rare. L'atmosphère de cette mission doit être unique dans tout l'Etat français ; les jeunes doivent s'y sentir chez eux, les autres doivent saisir la force que reflète ce climat nouveau, sans laisser aller, sans bavardages, sans facilité. La voix de cette maison doit être puissante : elle doit pénétrer dans le cœur de chaque jeune Français, parler un langage qu'il saisisse toujours tout entier et qui soit celui de toute la France. Un seul homme jusqu'ici a parlé ce langage : c'est le Maréchal. Quel exemple et quelle émulation pour ceux qui ont la charge de la jeunesse !

Michel DUPOUEY.

Les Annamites et nous

par OUROT SOUVANNAVONG

L est un vieux refrain qui revient sans cesse et qui dit : « Les Annamites et les Laotiens sont comme chiens et chats ». Et certains de conclure : « Le Laos doit être fermé aux Annamites ».

Qu'en pense la jeunesse laotienne ?

Voilà la question : une question entre autres !

Elle nous intéresse au premier chef et nous devons dire franchement ce que nous en pensons. Nous dissiperons peut-être par là quelques malentendus.

D'abord, il n'est pas exact de dire que les Annamites et les Laotiens sont comme chiens et chats, mais, il n'est pas faux non plus d'avancer que certains Laotiens sans être hostiles, n'aiment pas les Annamites.

On voit parfois des Laotiens témoigner aux Annamites une sorte d'indifférence dédaigneuse. Ils les regardent comme des intrus et les considèrent avec mépris. Et il est courant de les

entendre faire les réflexions suivantes sur les actes qu'ils réprouvent ou sur les faits et gestes qui les choquent :

« C'est annamite ». « On n'en finit jamais avec les Annamites ». Ou encore : « De grâce ! ne faites pas comme les Annamites ».

Comme s'ils étaient meilleurs que les Annamites ! Comme si les Annamites étaient des êtres inférieurs !

Pourquoi ce ressentiment ?

On a dit qu'il provient de la différence de race, de pays, de mœurs.

Et l'on oppose les Laotiens aux Annamites. Le Laotien est un être sans ambition, ami de la nonchalance et partisan du moindre effort. Dans son pays, la nature est clémente, elle lui procure, sans exiger trop d'effort, tout ce dont il peut avoir besoin.

Tandis que l'Annamite est travailleur, entreprenant, âpre au gain. Son pays est rude et exi-

geant. Il lui faut sans cesse lutter pour gagner son bol de riz. Pour lui, la fin justifie les moyens. Souvent il passe près de son hôte laotien sans le voir, et, sans s'en douter, le bouscule et le froisse.

On a dit aussi qu'il n'y a pas au Laos d'écarts de fortunes aussi accentués qu'en pays annamites.

Le Lao le plus pauvre possède maison, jardin, bœufs, charrettes, buffles, rizières et le plus riche n'en a guère plus. Et c'est cette aisance relative qui le rend indépendant, fier, orgueilleux et qui lui donne cette conscience ou mieux, cette illusion qu'il vaut autant qu'un autre, celui-ci fût-il prince.

Alors qu'en pays annamites, du moins dans un passé encore récent, la différence des classes est très nette. Il y a entre le riche et le pauvre, le mandarin et le nhà-quê un fossé très profond. Autant la classe aisée est polie et accueillante, autant la plèbe qui peine pour vivre est antipathique et arrogante. Et c'est précisément cette dernière classe qui heurte les Laotiens.

Peut-être cela est-il vrai. Mais il y a autre chose. Il y a nos préjugés, notre jalousie instinctive et surtout notre ignorance des gens et des choses hors de la limite de nos villages.

Nous continuons, en effet — du moins beaucoup d'entre nous — à juger les Annamites d'après les premiers tirailleurs, « linh khô-do », mercenaires sans scrupule qui, il y a un quart de siècle, lorsqu'ils traversèrent nos villages, pour se rendre dans la région de Phongsaly, semèrent la terreur parmi la population.

Ce en quoi nous avons tort. Il importe de détruire cette xénophobie en rappelant à ceux qui en sont encore animés, que c'est là un état d'esprit général remarqué chez tous les peuples nouveaux ayant subi l'invasion.

Les Annamites eux-mêmes ont connu cette fâcheuse mentalité dont eurent à pâtir les premiers Chinois arrivés chez eux qui, plus débrouillards, avaient accaparé tout leur commerce et toute leur industrie.

Nous aussi, nous avons eu pareil esprit vis-à-vis de nos propres compatriotes. Mais il n'est plus vrai de dire que les Lao de Vientiane n'aiment pas les Lao de Luang-prabang, que ceux de Paksé ne supportent pas ceux de Thakhek, car cette antipathie s'est atténuée avec les voies de communication qui ont permis aux gens de se rencontrer plus souvent.

Ne préjugeons donc pas. Ce n'est pas parce que nous avons vu un Annamite voler qu'il faut conclure que tous les Annamites sont des voleurs. Gardons-nous de raisonner comme cet Anglais qui, débarqué pour la première fois à Calais et ayant vu une femme rousse déduisit que toutes les Françaises étaient rousses. Un

Nguyễn-van-Loi n'est pas tous les Annamites, mais un Annamite. Les premiers venus au Laos ne représentaient pas toutes les classes. Les Annamites de bonne famille sont aussi honnêtes, dans le sens le plus noble du mot, que les meilleurs Laotiens. Ceux qui ont voyagé en pays annamites, et veulent faire la comparaison seront forcés de reconnaître qu'à côté des Annamites nous sommes encore de petits garçons.

Débarrassés de préjugés, nous ne pouvons pas ne pas reconnaître que les Annamites ont contribué dans une très large mesure — les coolies aux chantiers, les fonctionnaires aux bureaux — au développement du Laos. Ne l'oublions pas, ils ont fait plus encore : lors des dernières hostilités, ils ont défendu notre sol. De même, nous ne pouvons pas non plus nier que c'est par eux que nous vivons, dans les villes. En effet, qui est votre boy ? Qui décortique votre paddy ? Qui vous vend les denrées alimentaires au marché ? Qui vous meuble ? Les Annamites ! C'est navrant, mais c'est réel !

C'est pourquoi nous éprouvons une certaine crainte de les voir prendre pied partout, dans le commerce comme dans l'Administration. Aujourd'hui ils sont maîtres des villes, demain nous craignons qu'ils ne deviennent propriétaires des rizières !

Et certains esprits chauvins de préconiser la fermeture totale du Laos aux Annamites.

Pour nous, la question ne se pose pas.

Car, de même qu'on ne pourra jamais empêcher les eaux du Mékong de se répandre dans les plaines intérieures, de même on ne pourra pas interdire aux Annamites l'entrée du Laos.

Mais de même qu'on peut par des écluses, laisser entrer l'eau ici et l'empêcher de s'infiltrer là, de même on pourra canaliser le courant immigrateur qui menace de nous noyer.

La mesure serait nécessaire : elle serait humaine, puisqu'il s'agit là d'une question de vie ou de mort pour le Lao.

L'immigration intelligemment dirigée et le contrôle de la distribution des emplois administratifs bien exercé, pourront permettre à l'enfant lao de prendre de l'élan, de fortifier ses biceps et de meubler son cerveau.

Autrement il sera irrémédiablement étouffé et, dans un avenir pas lointain, il n'existera plus que de nom.

En effet, le Lao est encore à l'âge du lait. Si on ne le soutient pas, il tombe ; si on ne prend pas sa défense, il est battu ; si on veut faire son bien, il faut le faire malgré lui.

Mais une fois admis, une fois la frontière franchie, l'Annamite doit-il être regardé comme un paria, interdit de tous droits ? Certes non ! Nous ne verrons que justice et humanité à leur con-

féder les mêmes droits qu'à nous. Et nous sommes persuadés qu'ils deviendront bons Laotiens tout comme les Français émigrés au Canada sont devenus de bons Canadiens, les Anglais en Australie, de bons Australiens.

D'ailleurs, nous en avons des exemples très rassurants. Il y a à Vientiane, des instituteurs, des secrétaires, des entrepreneurs, des commerçants qui se fixent définitivement au Laos. Il y en a qui sont mariés légitimement avec des Laotiennes, qui prennent la défense des intérêts laotiens. Et ils jouissent auprès de la population laotienne elle-même, de la meilleure considération. Ils sont aussi Laotiens que nous...

Nous savons que l'Administration française a essayé par diverses mesures de nous défendre contre l'invasion des étrangers, *mais il ne faut pas trop espérer d'elle*. C'est sur nous avant tout, que nous devons compter. Pour que le Ciel nous aide, il nous faut secouer notre atavique torpeur, il faut commencer par nous aider nous-mêmes.

Descendons de nos pilotis, au haut desquels nous avons assez rêvé et dont les pieds rongés par les termites, ne sont plus assez solides. Bannissons de notre langage ces mots si familiers et si chers, mais combien néfastes : « *ka ya, ka tam* », « *bo pênh nhiang* », « *bo mac nhiak* », « *bo kheui* » (1) qui nous rendent veules, qui nous diminuent. Entrons dans la réalité. Luttons, car les conditions de vie qu'ont connues nos pères ne sont plus les mêmes. Les murailles qui les abritaient des soucis et qui leur avaient permis de rêver, de vivre dans un doux farniente, sont rompues. Les vagues qui déferlent, grondent et menacent de nous rejeter sur les flancs des montagnes, chez les Khas nomades, si elles ne nous ensevelissent pas tout de suite.

Il est temps pour nous de réagir.

(1) « Tant pis », « ça ne fait rien », pas de complications », « ce n'est pas dans nos habitudes ».

Regardons les Annamites. Chez eux, par leur opiniâtre labeur, leur faculté d'adaptation, ils ont triomphé des Chinois qui allaient tout accaparer dans leur pays. A Saigon, pour en citer un exemple, ils sont arrivés à éclipser beaucoup de commerçants chinois, indous, européens. Et on peut voir partout maintenant des plaques de docteurs, d'avocats, de chirurgiens-dentistes annamites, des hôtels, des restaurants, des bazars, des pharmacies, avec des enseignes en quôc-ngu.

Chez nous, ils grouillent, vont, viennent, travaillent. Il ne leur répugne pas de parcourir les villages les plus reculés pour acheter et vendre. Ils ne redoutent ni la pluie, ni la chaleur. Ils n'ont pas honte de vendre des cacahuètes dans les rues ni de faire les coolies.

Nous l'avons vu, et à nos dépens : cependant qu'accroupis sur notre véranda nous leur lançons un sourire apitoyé, les Annamites arrivent, défrichent, prennent pied, emportent le morceau. Et nous restons gros Jean comme devant.

Alors, si nous voulons nous maintenir encore sur la terre de nos pères, résistons à la pacifique marée envahissante : et pour cela *travaillons* !...

Faisons comme les Annamites qui luttent pour leur mieux-être, qui font des centaines de kilomètres à pied pour trouver du travail chez nous, qui, par leur persévérance, sont arrivés à acquérir dans nos villes les plus importants magasins, les plus beaux terrains et les plus belles maisons. Qu'ils soient pour nous, non pas un objet de mépris, mais un *exemple*. Ils le méritent par leur ténacité, par leur solidarité.

Hâtons-nous de les imiter si nous voulons vivre, car : « Le temps et la marée n'attendent personne ».

R. OUROT SOUVANNAVONG,
Interprète des Services administratifs
et judiciaires.

Les Français au Service de Gia-Long

MANUEL

par NGUYỄN-TRIỆU.
(Traduction G. PISIER)

MONTÉ sur le trône de ses ancêtres, l'Empereur Gia-Long se garda d'oublier les valeureux lieutenants qui s'étaient sacrifiés pour la cause des Nguyễn.

En l'année Giáp-Tý (1804), troisième année de son règne, l'Empereur Gia-Long ordonna, par dé-

cret royal, au « *Tông-trần* » de Gia-đinh, d'élever au village de Tân-triêm, un temple (dền) à qui serait décerné le nom de « *Hiên-Trung* ». Ce temple que les Français appellent temple de « l'Illustre Fidélité » ou encore « Pagode des Mares » est situé dans la caserne Ô-Ma, si-e rue des Frères-Louis, à Saigon.

Ce temple honore la mémoire de 1.015 lieutenants morts au champ d'honneur. Parmi eux se trouve Mạn-Hoè (Manuel), chef de la Garde Royale ; sa tablette se trouve placée, au milieu de deux cent-vingt autres, sur un autel situé à droite (1).

Qui était ce Mạn-Hoè ? Quels exploits lui avaient mérité pareille distinction ?

Mạn-Hoè ou Manuel, était un Français que l'évêque d'Adran, Mgr Pigneau de Béhaine, avait affecté au service du prince Nguyễn-phúc-Anh (2)

Manuel n'était pas un fonctionnaire ni un homme de qualité (3). Il avait suivi Mgr Pigneau de Béhaine pour aller faire du commerce à Macao, puis s'était embarqué sur un navire à destination du pays de Châm-Lap (Cambodge actuel). Connaissant l'évêque d'Adran depuis longtemps, il sollicita de ce dernier la faveur de rester à son service en tant que domestique. L'évêque d'Adran, conquis par ses attentions et sa piété, le prit en affection. Connaissant son expérience des choses de la mer et de l'art militaire, il le présenta au prince Nguyễn-Anh qui lui confia le service de la fabrication des armes et la construction des navires de guerre suivant les méthodes occidentales.

Il se montra si vif et si attentionné que le prince Nguyễn-Anh l'éleva immédiatement au grade de lieutenant, commandant la Garde Royale.

Les documents historiques portent mention du nom de Manuel et de sa nationalité française (4), mais il est impossible de trouver plus de détails sur sa date de naissance et son nom véritable. Manuel n'était qu'un nom de baptême. Quoi qu'il en soit, Mạn-Hoè ou Manuel était un Français qui fit le sacrifice de sa vie pour la dynastie des Nguyễn avec un courage égal à celui de Võ-Tánh qui se fit brûler dans la citadelle de Binh-dinh, sauvant ainsi d'un trépas inutile un grand nombre de soldats et permettant au Prince Nguyễn de reconquérir rapidement le Phú-xuân.

En ce temps-là, l'Armée Đông-sơn, ralliée aux Nguyễn, ramena le prince Nguyễn-Anh à Gia-dinh et le sacra roi (Gia-Long). Au troisième mois de l'année Nhâm-Dần (mars-avril 1782), les rebelles Tây-Sơn, Nguyễn-văn-Nhạc et Nguyễn-văn-Huê, appareillèrent de Qui-nhơn, à la tête d'une escadre de cent jonques de guerre, et pénétrèrent dans la passe de Càn-giờ, afin d'engager le combat avec les troupes du Prince Nguyễn-

Anh, stationnées à Thắt-ký-giang (près du Cap Saint-Jacques). Les vents et la marée furent si favorables que la flotte des Tây-Sơn s'engagea dans la passe aussi rapidement que si un courant violent l'avait entraînée.

Les effectifs dont disposait le prince Nguyễn-Anh se montaient à quatre cents navires de guerre, soixante-dix chalands et un bateau en cuivre (l'un des trois navires abandonnés par les Portugais) (5). Ce navire était une unité de la Marine marchande, aménagé en navire de guerre et commandé par Manuel. Il était armé de dix canons de petit calibre et son équipage était composé d'Annamites originaires de Gia-dinh.

Le Roi donna l'ordre à ses navires de contre-attaquer. Ceux-ci appareillèrent et se dirigèrent vers la sortie de la passe, en louvoyant contre le vent et la marée. La flotte des Tây-Sơn, déjà profondément engagée dans la passe de Càn-giờ, attaqua le bateau commandé par Manuel. Les autres navires ne purent manœuvrer pour lui venir en aide. Se voyant perdus, les matelots de Manuel, terrifiés, sautèrent à l'eau et gagnèrent la berge à la nage. Manuel resta seul à bord, se battant comme un furieux. Les Tây-Sơn, qui s'étaient repliés à deux ou trois reprises, s'apercevant que seul un homme restait à bord du bateau de cuivre, l'attaquèrent de plus belle et réussirent à l'encercler. Manuel, sans perdre courage, en bon Français qu'il était, résolut de se battre jusqu'à la mort. Chaque matelot des Tây-Sơn qui se risquait à sauter sur le bateau de cuivre était immédiatement transpercé. Mais Manuel fut bientôt submergé par le nombre. Ne pouvant combattre et tenir la barre simultanément, il se réfugia dans les soutes aux munitions ; il mit le feu aux poudres et fit exploser le navire ; presque tout l'équipage des Tây-Sơn trouva la mort en même temps que lui et la plupart des navires qui l'encerclaient furent la proie des flammes.

Ce fait d'armes valut à Manuel d'être honoré à l'égal d'un héros. L'Empereur Gia-Long, pénétré d'admiration et de regrets, lui décerna à titre posthume le titre de Marquis de An-Hòa (6).

Extrait de la Revue *Tri-Tân*.

(1) *Bulletin de la Société des Etudes Indochinoises*, tome XV, p. 55, pl. 2. — *Bulletin de la Société des Amis du Vieux Hué*, 1927, tome XIV, p. 214.

(2) *Đại-Nam chính biên liệt-truyệu* sơ tập, livre 28, p. 8.

(3) *Sử-ký Đại-Việt-Nam quốc-triều*, paru à Saigon en 1898, p. 36.

(4) *Cours d'histoire annamite* de TRƯƠNG-VĨNH-KÝ, p. 212. TRƯƠNG-VĨNH-KÝ appelle Mạn-Hoè Emmanuel.

(5) « Les Espagnols dans l'Empire d'Annam », par Lorenzo PEREZ — *Bulletin de la Société des Etudes Indochinoises*, tome XV, p. 61.

(6) *Đại-nam chính-biên thực-lực nhất kỷ*, livre I, p. 16.

LA QUESTION DES CARBURANTS EN INDOCHINE

INTERVIEW de M. GUILLANTON

Inspecteur Général des Mines et de l'Industrie

par Paul MUNIER.

LA question des carburants, me dit M. Guillant, est une question de remplacement. Avant qu'elle se soit posée, l'Indochine importait 40.000 tonnes d'essence, 45.000 tonnes de pétrole lampant, 25.000 tonnes de mazout et plusieurs milliers de tonnes de lubrifiants.

Les craintes ne sont devenues sérieuses qu'au début de cette année. Dès le début du second trimestre, la cessation complète des arrivages appelait des mesures provisoires, mais de ce provisoire bien connu qui peut durer longtemps.

La situation nouvelle ne nous prenait pas de court. Nos règlements imposaient en effet aux compagnies importatrices la constitution de stocks équivalant au cinquième de la consommation des douze mois écoulés. Ces stocks existaient, permettaient de faire face aux besoins militaires et d'attendre le parachèvement et l'application des solutions de remplacement. D'ailleurs, en ce qui concernait l'essence, la question avait déjà été étudiée et résolue progressivement; c'est ainsi que le mélange d'alcool, primitivement fixé à 10 %, avait été porté à 15, puis à 25, enfin à 50 %. L'acheminement vers l'emploi de l'alcool pur comme carburant était préparé. La réalisation complète date de la seconde partie de juillet.

L'alcool carburant est entièrement produit par la Société Française des Distilleries de l'Indochine, seule outillée pour une telle fabrication, et qui possède quatre installations spéciales : deux en Cochinchine, deux au Tonkin. Pareillement, l'alcool carburant est exclusivement distribué par les Compagnies d'importation des pétroles, seules convenablement outillées et organisées pour une telle distribution. L'alcool carburant actuellement en vente est de l'alcool déshydraté à 99,6 %, additionné d'une petite partie d'huile de ricin.

Mais la fabrication de l'alcool à 99,6 % est soumise à des sujétions diverses : rectification préalable de l'alcool jusqu'à 95 % ; traitement



M. GUILLANTON,

ultérieur dans des appareillages à capacité de production limitée.

On est donc amené à envisager l'utilisation directe des flegmes ou alcools à 90° qui, obtenus simplement par distillation, peuvent être produits en plus grandes quantités. Ces flegmes seront bientôt livrés à la consommation. Il est possible toutefois que pendant l'hiver on maintienne au Tonkin la distribution de l'alcool à 99,6 %.

La production actuelle d'alcool déshydraté est de 16.000 hectolitres par mois : le supplément découlant de l'emploi d'alcool à 90° serait de 6.000 hectolitres. Grâce aux réserves faites, on distribue pour l'instant 19.000 hectolitres par mois (on usait 55.000 hectolitres d'essence) ce qui fait qu'on marche à 35 % des besoins normaux.

Mais un élément favorable intervient : la fabrication en grand des gazogènes. Le 1^{er} juin dernier on avait 462 véhicules équipés de gazogènes ; le 1^{er} août ce nombre était passé à 912, et l'augmentation se poursuit à la cadence mensuelle de plus de 200. Compte tenu de l'extension de l'emploi des gazogènes, la circulation automobile, après avoir subi un ralentissement sévère, va pouvoir reprendre peu à peu de l'extension et on peut estimer que vers la fin de l'année son activité atteindra environ 55 % de l'activité normale.

Bien entendu, ajoute M. Guillant, en souriant, ce résultat n'aura pas pu être obtenu sans quelques mesures impératives. Il fallait, puisque tout ne pouvait être servi, procéder à un partage non seulement équitable mais judicieux.

La répartition par pays a été fixée au prorata des consommations respectives de l'an dernier. Puis il fallut réglementer la distribution aux usagers.

Une première solution a consisté en l'octroi de laissez-passer. C'était, en somme, une restriction à la circulation. Les résultats n'ont pas été aussi satisfaisants qu'on pouvait l'espérer, surtout dans le Sud. On a donc adopté une seconde solution, celle des cartes et bons, qui est une restriction à la consommation. Comme vous le savez, nous avons trois sortes de cartes : vertes, dont la dotation est définitive, roses, dont la dotation peut être modifiée (toutes ces cartes se rapportent à des usages professionnels), enfin jaunes, qui ne comportent pas de dotation fixe ; ces dernières, n'ayant pas à répondre à des besoins essentiels, doivent surtout permettre la conservation des voitures, par un usage modéré, et aussi éviter des répercussions graves sur l'industrie automobile en Indochine.

Rien n'est parfait ni sûr ! Afin d'éviter certaines fraudes, la couleur des bons sera changée de temps en temps ; les bénéficiaires seront ainsi privés de la faculté de réserver longtemps l'emploi des bons leur appartenant ; c'est un inconvénient, mais inévitable. Au reste, les usagers seront prévenus suffisamment à l'avance, du changement de couleur des bons.

— Monsieur l'Inspecteur général, que pensez-vous de la question du superhuilage, sur quoi on ne semble pas très d'accord ?

— On ne peut pas être d'accord là-dessus, car c'est variable.

Cela dépend des moteurs et du réglage. Il faut avouer cependant que notre alcool avec le pourcentage d'huile de ricin qui y est incorporée s'accommode assez mal de certains modes de superhuilage. Nous envisageons de réduire ce pourcentage en laissant à chaque usager le soin de procéder aux additions de lubrifiants complémentaires que peut exiger le fonctionnement du moteur utilisé. Des essais sont en cours en vue de déterminer ce nouveau pourcentage.

Quittons un moment l'automobile. L'essence n'était pas à la base de toutes les questions à résoudre ensuite de l'arrêt des importations : je vous l'ai dit, 45.000 tonnes de pétrole lampant entraient en Indochine chaque année, pour des fins d'éclairage surtout. Théoriquement, on pourrait remplacer le pétrole, par transformation des huiles végétales ; mais c'est très difficile et le prix de revient serait astronomique. Il n'y a donc pas d'autre solution que celle, très médiocre j'en conviens, de revenir à l'éclairage à l'huile pratiqué autrefois.

— Mais le pétrole, l'essence pure aussi, sont communément employés à de petits besoins industriels...

— Pour ces besoins, non considérables, nous avons de petits stocks, très suffisants si l'on n'y puise qu'avec circonspection.

Reste à régler l'affaire du mazout, désormais introuvable hormis nos stocks ; ceux-ci sont rigoureusement réservés à certaines industries, dont les besoins pourront être alimentés jusqu'aux premiers mois de l'année prochaine. Après !... Après il faudra bien faire partout autre chose. Beaucoup d'industriels ont déjà opéré certaines transformations, soit en revenant à la chauffe au charbon, soit en modifiant les moteurs pour pouvoir utiliser comme carburants les huiles d'origine organique.

Des dispositions ont été prises pour développer la production de ces huiles et en 1942, 10.000 tonnes d'huile d'arachide et 5.000 tonnes d'huile de poisson pourront être utilisées aux lieux et place du mazout, 70 % des besoins normaux se trouvant ainsi satisfaits.

— En somme, côté carburants, la situation n'est pas très mauvaise et s'améliorera ; mais les lubrifiants ?

— On a dû opérer le rationnement de certaines huiles industrielles, mais les stocks des huiles de graissage sont en général importants et ne donnent pas d'inquiétude immédiate. Toutefois, nous ne nous laisserons pas prendre de court, et l'utilisation systématique d'une proportion d'huile de ricin dans les lubrifiants ordinaires est à l'étude.

★★

Je prends congé et remercie M. l'Inspecteur général Guillaumont de son aimable accueil.

— Vous pouvez répéter, me dit-il encore, que la question des carburants n'est pas dramatique, que les mesures prises sont de nature à améliorer progressivement la situation — sauf en ce qui concerne le pétrole lampant — et que l'adoption prochaine de l'alcool à 90° permettra certainement de pourvoir plus largement aux besoins.

Voilà qui est fait. Mais il convient d'ajouter quelque chose à cette rassurante conclusion ; c'est que l'Indochine, grâce aux mesures prises, est un des pays les mieux pourvus parmi ceux à qui les circonstances imposent des restrictions. Elle est réellement privilégiée, puisque la consommation en carburant peut y approcher de la moitié de la consommation normale et que cette proportion, inespérée de beaucoup, sera sans doute améliorée encore. Elle est un des très rares pays où la distribution de l'alcool se fait par les distributeurs à essence, sans autre formalité que le dépôt de coupons. Ne nous plaignons pas ! De tous points de vue, même de celui-ci, nous sommes des heureux !

PAUL MUNIER.



Palais Royal (vue d'ensemble). — Salle du Trône, Salle des Danses.

PNOM-PENH



U'ÉTAIT Phnom-penh il y a une trentaine d'années ? Au confluent du Tonlé Sap et du Mékong et à l'origine du Bassac, en un lieu dit « Les quatre bras », une ville resserrée, de 45.000 habitants, tassée sur ses pilotis, émergeant à peine d'une aire de marécages nauséabonds recouverts, trois mois durant chaque année, par les eaux du Mékong.

Qu'est Phnom-penh aujourd'hui ? Une grande ville saine, abritant 125.000 habitants dans des immeubles solides bâtis sur une vaste superficie de remblais fermes, une grande ville aux somptueux monuments, aux larges espaces verts et fleuris, à l'éclairage excellent, aux services d'hygiène modernes et largement calculés.

Les premiers projets ont paru exagérés, grandioses ; ils étaient simplement normaux, et la ville s'y est installée à l'aise, peut y grandir encore.

Phnom-penh apparaît comme la ville d'Indochine la plus largement conçue. Le touriste n'est

pas peu surpris d'y trouver, à côté d'un quartier chinois très animé et pittoresque, une cité européenne ombragée, aux larges avenues fleuries, tandis qu'une ville nouvelle indigène et commerçante s'édifie rapidement autour d'un marché ultra-moderne, le long d'avenues immenses, hier presque désertes, aujourd'hui sillonnées de bicyclettes et de cyclo-pousses, de puissants autocars et camions, de voitures de luxe et d'une foule bariolée.

La cité étriquée de jadis, chancelante sur ses pilotis, sillonnée de canaux vaseux, à la fois chemins d'eau et dépotoirs, s'étend aujourd'hui sur des millions de mètres cubes de remblais ; ses rues sur soixante-dix kilomètres ; ses jardins sur plu. de vingt mille mètres carrés.

★★

Effectué à la charrette avant 1913, poursuivi au moyen d'un matériel Decauville de plus en plus important, le remblaiement est longtemps demeuré en retard sur le développement crois-

sant de la ville. En 1928, il fut décidé d'employer des méthodes plus modernes afin d'obtenir rapidement les surfaces à bâtir nécessaires. A cet effet, la Société des Grands Travaux de Marseille fut chargée d'effectuer le remblaiement hydraulique de toute une série de casiers au moyen d'une drague suceuse qui pompait dans le Mékong un torrent de sable que des conduites de 80 centimètres de diamètre déversaient, jour et nuit, sur les anciens marécages. A la cadence de 3 à 4.000 mètres cubes par jour, près de quatre millions de mètres cubes de terre sablonneuse furent ainsi déposés en moins de cinq ans, offrant aux investissements fonciers des surfaces très importantes.

★★

Simultanément, un effort considérable était fait pour l'assainissement des parties déjà bâties. Le remblaiement des canaux-dépotoirs exigeait que des égouts fussent immédiatement construits pour les remplacer dans l'évacuation des eaux usées de la ville. Douze kilomètres d'égouts à grande section et vingt-quatre kilomètres à section moyenne furent ainsi posés en quelques années. Ce réseau s'augmente et s'améliore progressivement.

★★

Par ailleurs, l'alimentation en eau potable et la distribution de l'énergie électrique requéraient des extensions parallèles.

Dès 1900, une usine élévatrice avec bassins filtrants créée au bord du Mékong et prévue pour une production quotidienne de 4.500 mètres cubes assurait à Phnom-penh une distribution moyenne de 1.200 mètres cubes d'eau potable. Le chiffre quotidien de 4.500 mètres cubes qui semblait largement évalué, fut dépassé dès 1910. En 1940, il a atteint quinze mille mètres cubes.

Au cours de la même année 1900, la Compagnie des Eaux et d'Electricité créait également au bord du Mékong une première usine de 100 CV. pour la distribution de l'énergie électrique. Comme pour l'eau, la progression de la consommation fut extrêmement rapide. En 1916, la puissance de l'usine fut portée à 475 CV. En 1926, une nouvelle usine fut créée au village catholique dont la puissance nominale de 1.800 CV. semblait répondre d'avance aux prévisions les plus optimistes. En fait, dès 1932, il fallut

porter cette puissance à 3.000 CV. et en 1939, à 5.000 CV. La distribution faite à haute tension alimente 32 postes de transformation qui distribuent lumière et énergie sur une étendue voisine de 820 hectares.

★★

Cependant, entraînée dans ce mouvement général d'expansion et de progrès, la ville indigène se renovait ; au milieu de jardins magnifiques, des bijoux d'architecture khmère se levaient, hérissés de prasats et de flèches d'or, brillants de tuiles de couleur sous l'éclat du grand soleil. L'ensemble féerique et si typiquement local des Palais du roi, de la Salle de danses et des pagodes proches ne trahit pas la pensée française qui a cependant calculé les fondations, armé les grandes portées, imaginé enfin les méthodes de construction qui ont permis l'érection de ces vastes ensembles.

★★

Plus modestes, les bâtiments administratifs du Protectorat, dont quelques-uns sont déjà anciens, attestent cependant par leur grande allure la foi des Chefs de la première heure dans les destinées du pays. Quant aux grandes avenues du quartier européen, aux squares, aux jardins, ils sont parmi les plus beaux ; les allées P. Doumer n'ont pas d'équivalent en Indochine, l'avenue Joffre constituera une esplanade grandiose à la Cathédrale dont les fondations vont s'ouvrir.

Citons encore les hôpitaux, les groupes scolaires édifiés sur de larges espaces dans des conditions d'aération et de salubrité dignes des capitales du Nouveau Monde.

★★

Côté sport, les choses n'ont pas été moins généreusement faites. Aidée par le Protectorat, la ville a construit un Stade moderne, doté de l'équipement le plus complet. C'est ainsi que Phnom-penh possède un vélodrome de 500 mètres sur piste en ciment armé aux virages impeccables, qui fait l'admiration et l'envie des autres capitales. Bientôt s'élèveront des tribunes populaires, gymnases, courts, stands, etc... destinés à permettre à la jeunesse cambodgienne la pratique de toutes les formes de l'athlétisme.

★★

Dans tous les domaines de l'urbanisme, ou le voit, un vigoureux effort a été soutenu depuis

la naissance de la capitale khmère à la vie européenne.

Il y a lieu toutefois de faire une place spéciale au dernier en date, la construction du grand marché central et l'aménagement du quartier environnant.

Dédaignant les demi-mesures, la Municipalité de Phnom-penh a décidé la construction de ce nouveau marché en plein terrain vierge, en dehors du cœur de l'ancienne ville. Le bâtiment, de lignes ultra-modernes, est un ouvrage considérable, un chef-d'œuvre de technique, et soutient la comparaison avec les réalisations les plus audacieuses et les mieux réussies d'Europe et d'Amérique. La pièce maîtresse de la bâtisse est en effet une coupole en béton armé de 45 mètres de diamètre, légèrement plus grande que celle de Saint-Pierre de Rome et de ce fait la cinquième coupole du monde. Quatre ailes s'en détachent, grandes nefs de béton armé, de longueur égale au diamètre de la coupole. L'ensemble, aussi imposant qu'inattendu, contraste violemment par ses masses arrondies avec les monuments locaux.

Cette opposition n'est pas sans attrait. Il faut ajouter d'ailleurs que l'effort architectural s'est associé dans la circonstance à la recherche de la commodité des usagers et d'une hygiène très poussée. Grâce à sa grande hauteur et à sa ventilation excellente, le nouveau marché assure au commerce une ombre fraîche, propice à la vente ; les échanges s'y pratiquent favorablement dans des conditions d'aération et de propreté parfaites.

Dans un but d'esthétique enfin, la Municipalité a voulu discipliner la construction aux abords de la nouvelle bâtisse. Une servitude de façade, choisie en concours, a été imposée aux propriétaires riverains de la place du marché. En raison de l'affectation des immeubles au commerce, il n'a pas été possible de s'affranchir complètement de la tradition extrême orientale du compartiment ; du moins a-t-elle été intégrée dans des immeubles aux lignes horizontales dominantes qui donnent à ce quartier un aspect nouveau sous le ciel indochinois.

★ ★

Tel est, dans ce court résumé, l'effort d'urbanisme que s'est imposé la capitale khmère en ces dernières années. Son développement rapide pose dès maintenant toute une série de nouveaux problèmes techniques, économiques et financiers. C'est l'ordinaire rançon de tout progrès. Mais ce qui a été réalisé assoit solidement l'avenir et fait bien augurer de ce qui devra encore être fait. Justement parce que Phnom-penh est une ville pour ainsi dire entièrement neuve, ne devant que très peu à un passé pourtant presque immédiat, elle est tracée et construite de telle façon que son développement futur ne souffrira pas de difficultés insurmontables, quel qu'il soit, hormis ce qui est à la base de toute réussite : l'effort.

Or le travail français, la collaboration confiante de nos protégés ne feront pas défaut, et le développement économique du pays fournira les fonds nécessaires.





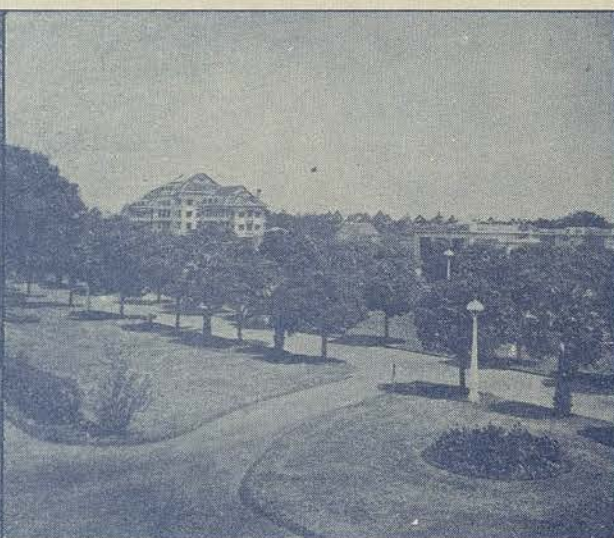
Le Palais Royal. — En haut: la Salle du Trône ; en bas: la Salle des Danses.



Les Bureaux de la Résidence Supérieure.



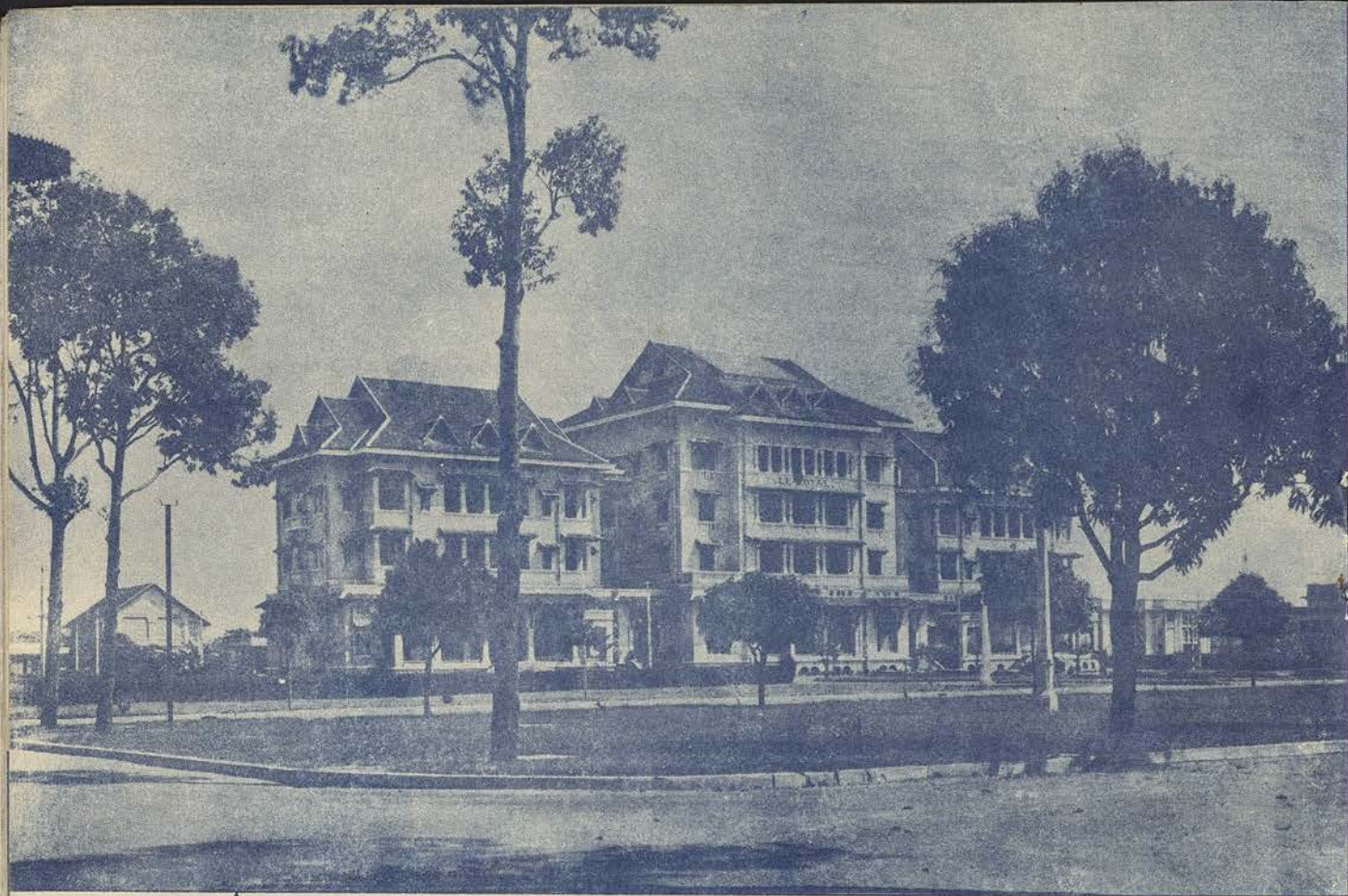
jardin du Phnom.



L'Avenue Joffre.

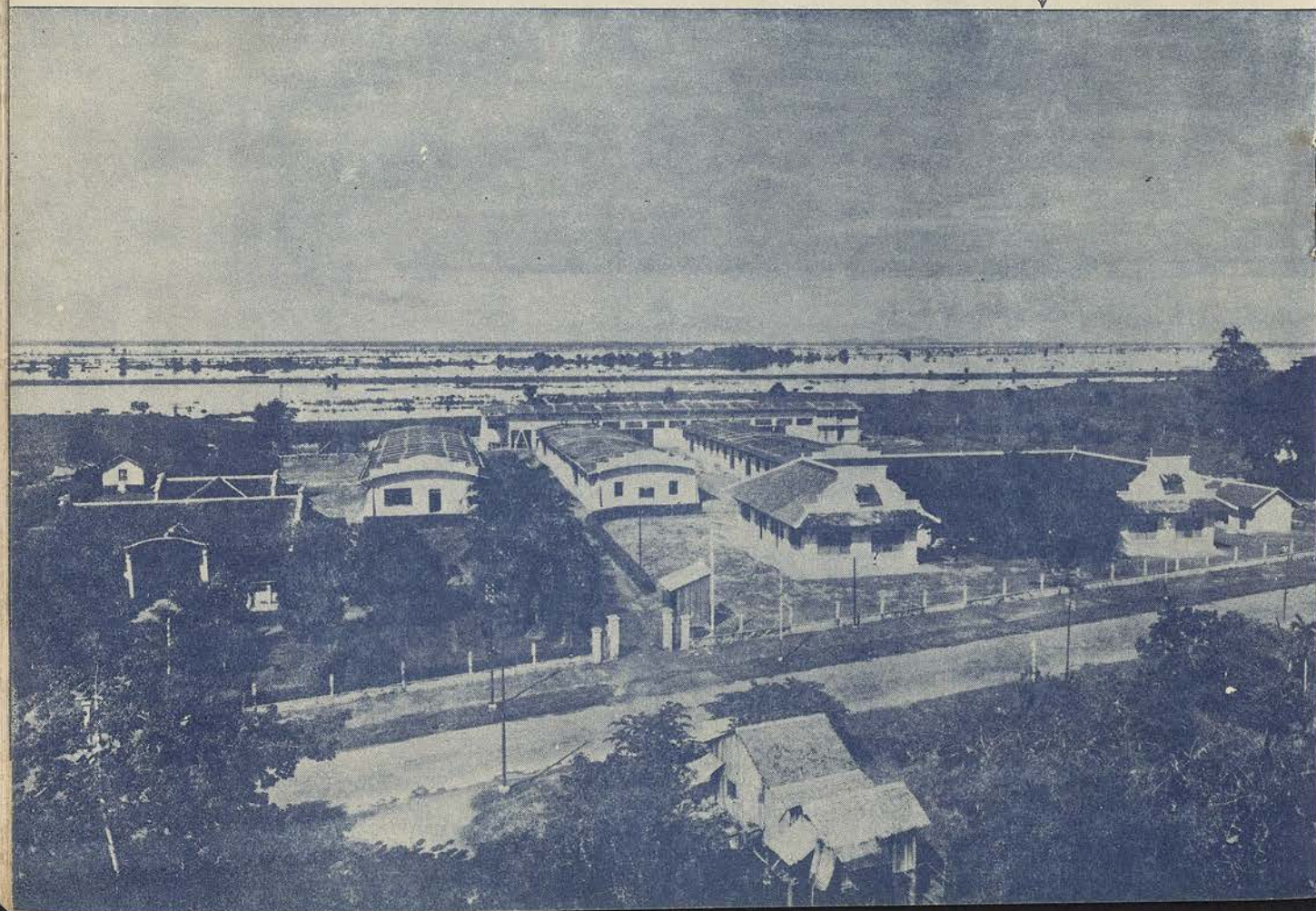


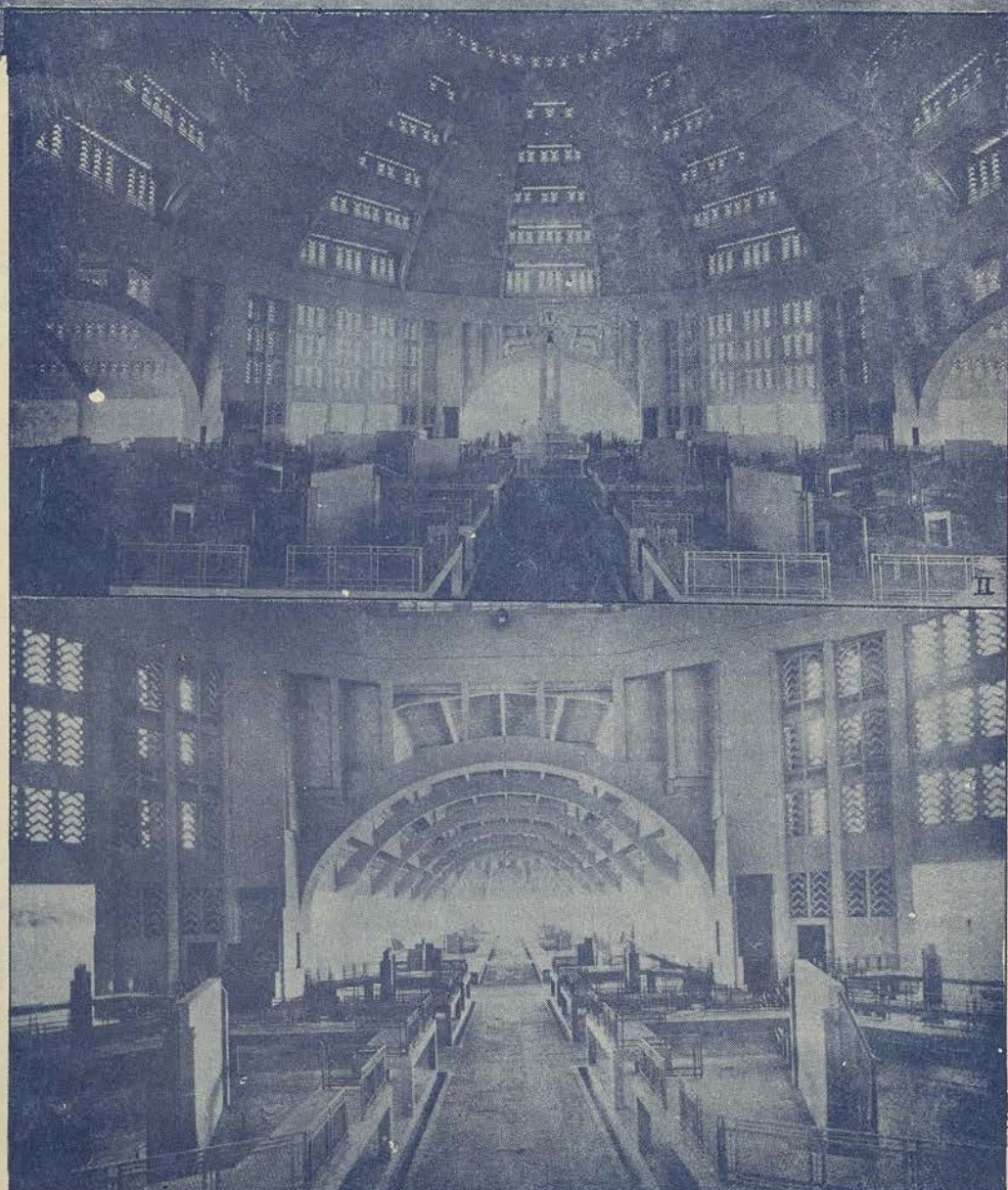
L'Evêché.



↑
L'hôtel "Le Royal"

L'École Pratique d'Industrie
↓

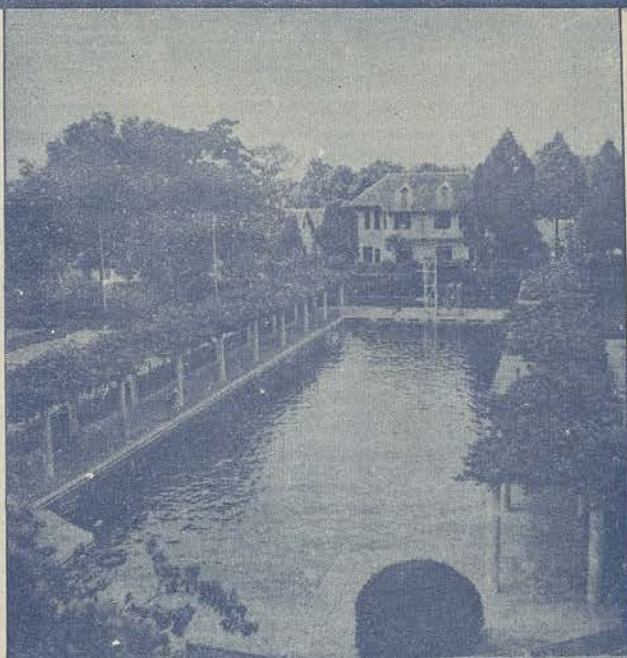




Le Marché Central. — 1. La grande coupole ; 2. et 3. Intérieur du hall central

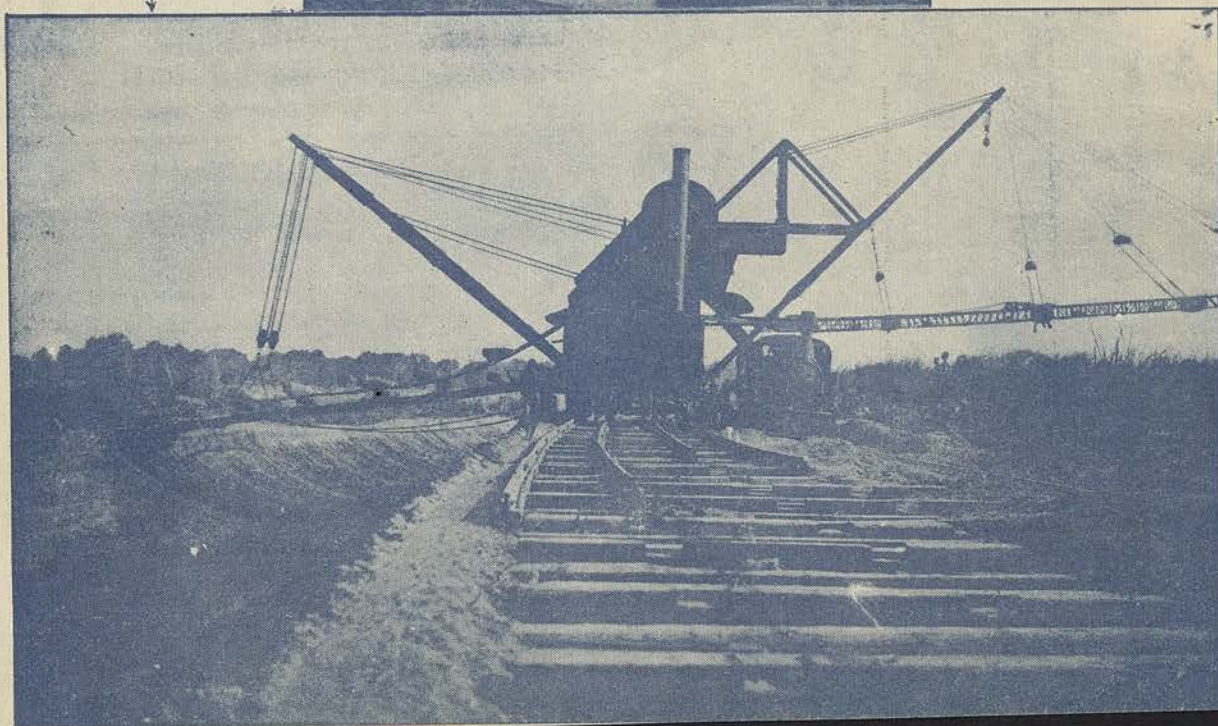


Le pont Monivong.



La piscine
du Cercle Sportif
Khmer.

Les travaux
de dragage.





Leçon d'éducation physique

A DALAT

L'Ecole d'Enfants de Troupe

Les journaux ont annoncé le concours d'admission à l'Ecole d'Enfants de Troupe à Dalat : qu'est donc cette Ecole, dont on a, semble-t-il, peu et trop peu parlé ?

C'est une création récente : son acte de naissance administratif est un arrêté du 27 juin 1939 : deux mois plus tard, l'Ecole ouvrait ses portes. Elle venait s'inscrire dans un programme d'action, qui a gardé le nom du Gouverneur Général

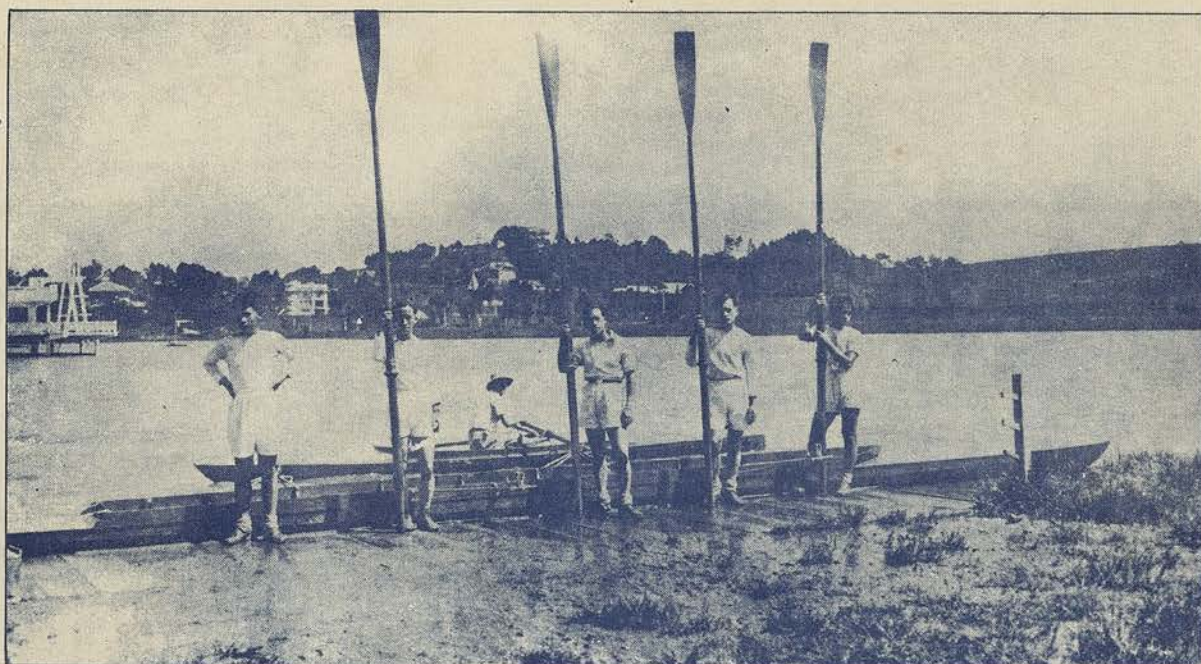
Brévié, en faveur des jeunes Eurasiens ; elle représente la contribution de l'Armée à cette œuvre.

Le but est d'accueillir des enfants nés en Indochine, soit de mère indigène et de père français, soit de père inconnu mais présumé français ; de leur assurer une bonne formation physique, intellectuelle et morale ; et de préparer pour l'armée des cadres français originaires du pays et adaptés à lui.

Les jeunes élèves sont admis entre 12 et 14 ans, après examen et visite médicale, restent à l'école jusqu'à 20 ans, et contractent alors un engagement de cinq ans à titre français. Ils reçoivent à la fois une instruction générale, qui les conduit aux examens primaires et primaires supérieurs, et une instruction militaire, qui les prépare à devenir très vite sous-officiers. Les meilleurs peuvent, comme boursiers, poursuivre des études secondaires au Lycée de Dalat, et éventuellement préparer les concours d'entrée aux Ecoles militaires.



Natation :



Equipe d'aviron

Ils étaient 49 à l'ouverture de l'Ecole en 1939, 85 à la rentrée suivante en 1940 ; ils seront 150 en septembre 1941. Ils habitent non pas des dortoirs mais des chambres de 10 lits, où l'armoire individuelle remplace la vieille planche à paquetages. Lavabos et douches, naturellement. La journée commence par la leçon quotidienne d'éducation physique, suivie des cours et des études. Les promenades, les sports collectifs, l'instruction militaire occupent deux jours chaque semaine, jeudi et samedi. On leur donne les vacances scolaires, avec voyage gratuit.

Suppléant à l'action de la famille, l'éducation morale revêt une grande importance pour ces enfants, dont beaucoup sont abandonnés : elle tient dans les programmes et dans l'attention des chefs, officiers et sous-officiers, une place particulière.

L'exercice des sports — éducation physique et sports collectifs — est très poussé. Foot-ball, basket-ball, volley-bal, athlétisme, natation, aviron — le lac est là, tout près, — sont pratiqués

avec beaucoup d'entrain. L'état sanitaire, attentivement contrôlé, est brillant. Le développement des corps et celui des esprits vont de pair ; tout cela fait une belle et bonne jeunesse (on voit sur nos photos qu'elle n'a rien de malingre), qui comprend les efforts qu'on fait pour elle, et qui s'attache à s'en montrer digne. Et tout cela récompense ceux qui ont créé l'œuvre, et les chefs militaires qui lui consacrent tous les jours leur affection et leur dévouement.



L'Amiral DECOUX visite L'École

Cérémonies Commémoratives des Evénements de Lang-Son

de Septembre 1940



Tombes des officiers et soldats tués lors de l'attaque du poste de Đông-Dang,
le 22 Septembre 1940



A la grotte de la « Roche Percée ». Inauguration de la plaque commémorant les circonstances de la mort du Colonel LOUAT de BORT et des lieutenants BABAY et DENNERY.
On remarque : MM. le Résident Supérieur DELSALLE; le Général MORDANT;
le Général Ayme; le Résident de Lang-Son CHAUVET; le Tuân-Phu LINH-QUANG-VONG;
le Chef-adjoint de Cabinet CAILLOT.

LES CONSEILLERS FÉDÉRAUX (Tonkin)



M. PHAM-DUY-KHIÊM

Fils d'un journaliste et d'un écrivain, dont le souvenir n'a pas disparu parmi les lettrés de ce pays, M. Pham-duy-Khiêm est né à Hanoi le 24 avril 1908.

Il fait des études primaires au Collège du Protectorat et des études secondaires particulièrement brillantes au Lycée Albert-Sarraut. Entré à l'Ecole Normale Supérieure en 1931, il conquiert l'Agrégation de Grammaire en 1935. On se souvient du succès de sympathie que la presse de France fit au « premier agrégé annamite ».

Depuis son retour en Indochine, M. Khiêm a été successivement professeur au Lycée Albert-Sarraut (1935-1938), détaché au Service de la Presse auprès de M. le Gouverneur Général Brévié (1938-1939), de nouveau professeur au Lycée Albert-Sarraut.

A la déclaration de guerre, M. Khiêm a contracté un engagement dans l'Infanterie Coloniale et a servi en France jusqu'à l'armistice.

Il a, depuis son retour en Indochine, repris sa chaire au Lycée Albert-Sarraut.

L'interview donnée par le Gouverneur Général à un journaliste japonais

Saigon, 19 septembre. — L'Agence « Domei » a publié, d'après le journal « Nichi Nichi », l'extrait d'une interview accordée par l'Amiral Decoux, à un journaliste japonais. Voici le texte exact et intégral des réponses faites par le Gouverneur Général aux questions posées :

LA COLLABORATION FRANCO-JAPONAISE

1^{re} question : « Un mois est déjà passé depuis l'arrivée du premier contingent de troupes japonaises dans le Sud de l'Indochine. Voudriez-vous me dire maintenant votre opinion sur la collaboration franco-japonaise, après le stationnement de l'Armée japonaise dans le Sud de l'Indochine ? »

Réponse : « A la suite des accords intervenus entre les Gouvernements français et japonais en vue de répondre à de communes nécessités de défense, des contingents importants de forces japonaises sont depuis plus d'un mois stationnés dans le Sud indochinois. Leur installation s'est déroulée dans des conditions satisfaisantes grâce à l'esprit de compréhension mutuelle déployé aussi bien par les autorités militaires nippones que par les autorités indochinoises. Le Gouvernement général, cependant, s'est trouvé aux prises avec des difficultés matérielles considérables par suite du délai très court dont il disposait et aussi par la difficulté de trouver les installations nécessaires aux troupes nippones. Le fait qu'il a surmonté ces obstacles, au besoin en imposant une certaine gêne à ses ressortissants est la preuve indiscutable d'une loyale collaboration qui doit être appréciée comme telle par les autorités japonaises. »

L'INDOCHINE ET LES PAYS VOISINS

2^e question : « Nous considérons que l'hostilité politique et économique du camp A. B. C. D. contre l'Indochine s'annonce de plus en plus forte. Nous vous demandons votre opinion sur cette question. »

Réponse : « Le Gouvernement général n'a pas eu à constater de manifestations spécialement hostiles à l'Indochine française au cours de ces derniers mois. Si de telles manifestations survenaient, le Gouvernement général se réserve de prendre toutes les mesures utiles suivant les directives qu'il recevra du Gouvernement français. »

LES RESSORTISSANTS CHINOIS EN INDOCHINE

3^e question : « Maintenant que les accords franco-japonais sont établis, n'auriez-vous pas l'intention de chercher les mesures appropriées contre les organisations de Tchung-king en Indochine qui

appartiennent au camp A. B. C. D. ? N'auriez-vous pas l'intention de faire des propositions aux représentants du Gouvernement de Nankin qui jusqu'ici n'est pas encore reconnu en Indochine ? »

Réponse : « L'Indochine abrite de nombreux ressortissants chinois. A quelque parti qu'ils appartiennent, le Gouvernement général exige simplement d'eux qu'ils s'abstiennent de toute action politique contraire aux intérêts de la colonie. Les diverses autorités de l'Indochine française veillent avec soin à ce que ces prescriptions soient respectées et elles y réussissent parfaitement. »

L'EXECUTION DES ACCORDS ECONOMIQUES FRANCO-JAPONAIS

4^e question : « Les accords économiques franco-japonais sont entrés à l'époque d'exécution. Comment augurez-vous pour l'avenir économique de l'Indochine ? »

Réponse : « Les accords économiques franco-japonais se sont exécutés jusqu'à ce jour de façon unilatérale, en ce sens que l'Indochine fournit au Japon les produits prévus par l'accord. Par contre la livraison des produits japonais dont elle a besoin s'avère lente et encore insuffisante. Ce n'est que quand les accords auront reçu leur pleine exécution qu'il sera possible d'apprécier leur exacte valeur. »

LE SIEGE DU GOUVERNEMENT GENERAL

5^e question : « Le Gouvernement japonais va bientôt envoyer en Indochine un Ambassadeur. Nous considérons que Saigon doit être le centre de toutes les activités politiques et commerciales. N'auriez-vous pas l'intention de déplacer à Saigon le siège de votre Gouvernement général ? »

Réponse : « Le Gouvernement général n'envisage pas de transférer son siège à Saigon. L'organisation actuelle répond parfaitement aux besoins de la colonie. »

IL N'Y AURA PAS D'INFLATION EN INDOCHINE

6^e question : « Nous voyons une tendance à l'inflation en Indochine. Auriez-vous déjà envisagé des mesures appropriées ? Par exemple : auriez-vous l'intention de faire procéder à l'émission de bons de « relèvement national ? »

Réponse : « Il n'y aura pas d'inflation en Indochine dans la mesure où le Gouvernement japonais tiendra ses engagements touchant le règlement des produits livrés par l'Indochine. »

Allocution radiodiffusée de l'Amiral DECOUX

L'Amiral d'Escadre Jean Decoux, Gouverneur Général de l'Indochine, a prononcé à Radio-Saigon, dimanche 21 septembre, à 20 heures, l'allocution suivante :

FRANÇAIS ET INDOCHINOIS !

J'ai tenu à profiter de mon passage à Saigon, pour m'adresser à vous et vous entretenir spécialement des questions économiques, vitales pour l'avenir de la Colonie.

Après avoir, pendant de longues années, orienté la plupart de ses courants d'échange vers la Métropole, l'Indochine s'est trouvée, en juin 1940, pratiquement coupée de la France.

Une situation entièrement nouvelle et imprévue, se présentait, d'autant plus grave qu'au même moment des complications nombreuses surgissaient : raréfaction du tonnage maritime, pénurie de matières premières et de produits métallurgiques, contrôle des changes, méfiances politiques.

Nous avons dû faire face résolument à ces difficultés et, pour cela, nous rapprocher rapidement des principes d'économie dirigée auxquels tous les États du monde ont dû, l'un après l'autre, avoir recours dans les périodes de crise.

Je me bornerai à rappeler sommairement les étapes de cette politique : création du « Comptoir du caoutchouc », de la « Fédération des Importateurs », du « Comité des riz, paddys et dérivés », détermination précise de la « Liste des Exportateurs ». Plus récemment, en décidant que toutes les exportations seraient désormais subordonnées à l'octroi de licences spéciales, le Gouvernement général s'est assuré le contrôle rigoureux de toutes les sorties de produits de la Colonie.

★ ★

Nos contrats récents avec le Japon ont, d'autre part, conditionné étroitement l'une des branches essentielles de notre activité économique : le commerce des riz et dérivés. Si les accords conclus ont rencontré, dans leur exécution, de nombreuses difficultés, ils ont du moins eu l'avantage d'assurer le placement, à un cours normal, d'un de nos principaux produits d'exportation. Ce résultat n'a pu être obtenu que grâce à une collaboration étroite entre les producteurs, les exportateurs et le Gouvernement Général. L'exécution par le Japon des

contre-parties stipulées par ces accords, doit permettre à l'Indochine de pallier, en partie, la crise créée par un arrêt presque total des importations. D'autre part, le Gouvernement Général s'efforce, dans la limite du tonnage disponible, de maintenir tant avec la Métropole et les Colonies qu'avec les divers pays de l'Extrême-Orient et du Pacifique, les courants commerciaux indispensables à la vie de la Colonie.

Ainsi, nous avons pu éviter la paralysie complète que nous pouvions redouter comme conséquence du blocus. L'arrêt même des importations de carburants, brutalement refusés par nos fournisseurs habituels, n'a pas eu les suites catastrophiques que nous devions logiquement appréhender. Si cet arrêt a créé des difficultés, il a suscité du moins le développement rapide des carburants de remplacement d'origine locale, résultat qui fait honneur à nos techniciens et nous permet de subvenir à nos besoins essentiels.

★ ★

L'agriculture restera sans doute, et pour de longues années encore, la grande source de richesse de l'Indochine. Dans tous ses domaines : riz, céréales, hévéas, canne à sucre, thé, café, etc..., des progrès considérables ont été accomplis, qui ont assuré jusqu'ici, à la Colonie, de substantiels bénéfices. Est-ce à dire que nous puissions nous contenter des résultats obtenus ? Assurément non.

Le problème angoissant de la démographie indochinoise nous oblige en effet à développer sans cesse la superficie des rizières, surtout si nous voulons, comme il est désirable, conserver une marge suffisante de surplus exportable. Des travaux considérables d'hydraulique agricole ont été réalisés, d'autres sont activement poursuivis. Mais c'est aussi sur le plan local, je dirai même campagnard, que nous nous attachons désormais à intensifier l'« aide à la rizière », dont la masse rurale peut apprécier immédiatement les bienfaits, puisque dans la plupart des cas, elle participe activement aux travaux.

L'amélioration de la culture du caoutchouc est elle-même l'objet du travail opiniâtre de nos planteurs. Déjà les qualités produites ne le cèdent en rien aux meilleures variétés de l'étranger : le caoutchouc indochinois fait prime sur le marché. La création récente d'un « Institut de Recherches du caoutchouc », confié à des spécialistes expérimentés, ne peut que perfectionner ces résultats.

Parlant d'agriculture, je ne saurais passer sous silence les mesures prises pour développer la culture des textiles et des oléagineux : coton, jute, arachide principalement. Ces produits sont aujourd'hui essentiels : le blocus risquait de paralyser nos industries textiles déjà importantes et le manque de mazout, d'arrêter de nombreuses exploitations utilisant ce carburant. Dès 1942, notre effort portera déjà ses fruits et nous pourrons, dans un proche avenir, parer à ces lacunes de nos importations.

Dans un même ordre d'idées, je mentionnerai les améliorations considérables apportées par la création d'une coopérative, à l'exploitation des pêcheries du Cambodge : les pêcheurs et le Protectorat en ont largement bénéficié, et nous avons là, en marge du commerce très rémunérateur du poisson sec, une possibilité appréciable de production d'huiles et de graisses de première nécessité.

Dans le domaine de l'élevage, nous poursuivons inlassablement l'amélioration et le développement du cheptel, particulièrement en ce qui concerne la race porcine, précieuse pour l'alimentation de la population indigène. Aux centres d'élevages déjà existants, viennent s'ajouter l'une après l'autre, des jumenteries, bouveries ou porcheries, créées parfois avec de modestes moyens locaux, mais qui n'en sont pas moins très utiles.

★ ★

La forêt indochinoise constitue, elle aussi, un capital important : d'où la nécessité de poursuivre, sans arrêt, l'amélioration de nos méthodes de sylviculture. Notre doctrine, maintenant solidement assise, doit nous permettre de lutter utilement contre le feu de brousse, de développer l'exploitation rationnelle des bois de feu, d'intensifier enfin le repeuplement des diverses essences, pour bois d'œuvre. Nos admirables forêts continueront ainsi, dans l'avenir, à apporter un généreux appoint à l'économie de l'Union, et si l'essor nouveau que nous voulons donner à la sylviculture indochinoise ne doit pas porter ses fruits de notre vivant, du moins seront-ils recueillis par les générations qui nous suivront.

★ ★

Bien qu'encore incomplètement reconnues et exploitées, les richesses du sous-sol ne le cèdent en rien à celles du sol. Charbons et minerais divers n'ont jusqu'ici été extraits qu'au rythme d'ailleurs croissant de la demande des marchés extérieurs et de la consommation locale. Mais un plan de prospection où vont se trouver conjugués les initiatives privées et les efforts de l'Administration, permet d'escompter, pour un proche avenir, de nouvelles et importantes possibilités dans l'extension de nos industries minières.

★ ★

J'aborderai maintenant, en quelques mots, le problème capital de l'industrie. Reconnaissons

d'abord que, dans ce domaine, l'Union indochinoise n'a pas réalisé tous les progrès que lui permettaient ses richesses naturelles, sa nombreuse population, les exceptionnelles qualités de travail, d'application, d'adresse et d'ingéniosité de la main-d'œuvre autochtone. Les événements actuels montrent pleinement, à mon sens, les lacunes graves de la politique économique qui fut suivie jusqu'à présent dans ce pays. Mais il vaut mieux, je pense, au lieu d'épiloguer sans cesse sur le passé, nous tourner résolument vers l'avenir.

C'est pourquoi, aussitôt après l'armistice, un « Conseil de la Petite industrie » a été créé. Composé d'hommes intelligents et entreprenants, dont certains étaient doués d'une âme d'apôtre, ce Comité a obtenu rapidement les résultats les plus encourageants. Je dois dire que ces résultats sont dus aussi, pour une large part, à l'esprit de compréhension et à la bonne volonté sans réserve des artisans indochinois, et tout particulièrement tonkinois.

Mais la « Petite industrie » et l'« Artisanat » ne sauraient évidemment, par leurs seules ressources, suffire à résoudre les graves et multiples problèmes auxquels nous avons à faire face. L'industrie lourde, la grosse industrie, constituent des pièces maîtresses de l'édifice économique que nous avons à construire. Faut-il croire, comme certains pessimistes le répètent à satiété, que dans ce domaine essentiel, aucun effort sérieux n'a jamais été tenté en Indochine ?

Le simple examen des faits dément cette assertion défaitiste antifrançaise. Mentionnons seulement, pour ne citer que les plus importantes réalisations : la cimenterie, la fonderie de zinc, les usines qui produisent en abondance alcools, huiles, savons, et celles qui traitent industriellement le caoutchouc, le coton, les paddys et dérivés.

Nous n'avons pas cependant l'intention d'en rester là. Nous comptons produire prochainement, en partant du minerai de fer et du charbon indochinois, la fonte nécessaire aux besoins de la Colonie, et nous ambitionnons même, grâce au labeur acharné de nos techniciens, de mettre au point la fabrication des fontes spéciales pour la production de l'acier.

Si les expériences entreprises se développent favorablement, une sidérurgie embryonnaire verra prochainement le jour en Indochine, elle favorisera le développement des ateliers mécaniques puissants qui assurent déjà les réparations indispensables, et d'importantes fabrications de matériel neuf. Bientôt, sans doute, seront également mis en route des laminoirs capables de fournir à la Colonie les feuilles de laiton et de zinc dont elle a besoin. Les industries du papier et du verre répondent déjà à l'essentiel de nos besoins ; celles des explosifs et des produits chimiques sont en train de naître ou de se développer.

Enfin la crise des carburants vient à nouveau d'attirer l'attention des techniciens de la houille blanche. Il est, en effet, paradoxal que dans un pays possédant comme l'Indochine indépendam-

ment de son excellent charbon, un potentiel considérable de force hydraulique, l'on puisse voir de nombreuses centrales, usines ou exploitations, ayant été équipées au mazout. Et c'est pourquoi, depuis un an, une impulsion nouvelle a été donnée à toutes les études d'équipement hydroélectrique.

Sans doute, les réalisations grandioses devront-elles être ajournées jusqu'au jour où la Colonie pourra enfin recevoir de l'extérieur du matériel lourd. Mais, sans attendre cette échéance, encore lointaine peut-être, nous nous sommes engagés résolument dans cette voie : des barrages sont ou vont être commencés, et la région du Haut-Donnai verra d'ici peu, nous l'espérons, s'édifier la première usine utilisant des conduites forcées.

C'est pour étudier l'ensemble de ces questions si complexes et délicates, que le « Conseil de la Petite industrie » vient d'être remplacé par un « Comité de la production industrielle », dont le rôle sera d'orienter et de coordonner les efforts poursuivis par les organismes privés et administratifs.

FRANÇAIS ET INDOCHINOIS !

Je viens de faire rapidement devant vous le point de notre situation économique. J'ai essayé de vous montrer d'où nous venons, où nous en sommes, où nous pouvons et devons aller. Nous avons fait beaucoup, et je remercie sincèrement tous ceux, industriels, commerçants, agriculteurs, depuis les chefs d'entreprises, jusqu'à l'humble ouvrier et au paysan anonyme qui ont, par leur intelligence et leur labeur, contribué à faire de l'économie indochinoise ce qu'elle est aujourd'hui. Mais je vous demande, maintenant de faire plus encore.

Dites-vous bien, et répétez sans cesse autour de vous, que depuis le début de la dernière guerre, l'Indochine a été un pays privilégié. Grâce à ses ressources pratiquement inépuisables, grâce au travail et à la confiance de ses fils, elle a fait face courageusement aux dangers et surmonté des difficultés imprévues, sans cesse renaissantes.

Les restrictions, les changements d'habitudes, que nous avons dû subir et accepter de bonne grâce, sont choses bien légères, comparées aux calamités qui actuellement ravagent l'Europe, au froid et à la faim dont les morsures n'épargnent pas nos frères de France. Au milieu des bouleversements formidables qui ébranlent le monde, l'Indochine poursuit son existence dans le calme, la paix, je dirai même dans la prospérité.

Mais ceci ne doit pas nous faire oublier les difficultés futures, les incertitudes économiques du proche avenir.

Si nous avons fait beaucoup, il nous reste encore davantage à faire pour que l'Indochine se suffise à elle-même dans le cadre de l'autarcie et de l'économie dirigée.

Pour la grande œuvre qui reste encore à accomplir le travail opiniâtre de tous, dans l'union et la discipline, est plus que jamais nécessaire. Et dans ce domaine, comme dans tous les autres, l'Union franco-indochinoise ne doit pas être une simple formule, mais bien une réalité vivante. C'est cette union étroite, sincère, féconde, qui, seule, permettra à l'Indochine de traverser victorieusement la crise économique mondiale, et d'attendre avec confiance l'avenir meilleur que lui apportera la renaissance française.

LE MARÉCHAL A DIT :

*« La France fut toujours le pays
des réveils lumineux et surprenants.
Son passé répond de son avenir. »*

La Semaine dans le Monde

par Jean DESCHAMPS

La reconstruction française.

J'ai suivi pour ainsi dire pas à pas, de village à village et de ville à ville le voyage émouvant et triomphal que vient d'accomplir le Maréchal Pétain en Savoie. Cette province de France aux horizons tour à tour apaisants et tourmentés, aux grands élancements de pierre que l'hiver habille de neige et dont le particularisme ne ressemble, comme celui du pays basque et de la Bretagne, à celui d'aucune autre province de France, cette province qui séduit, attache, retient le cœur et l'esprit, vient de connaître d'exaltantes journées. Elle attendait le Maréchal depuis longtemps. Elle avait besoin de sa présence comme d'une certitude. Une menace a pesé sur elle, à la veille de l'armistice, elle s'est battue de toutes ses forces ; elle s'est bien battue. Le voyage du Chef de l'Etat prenait donc une signification particulièrement émouvante qui n'a pas échappé à nos fidèles amis suisses. A vrai dire, si le Maréchal était venu chercher en Savoie un plébiscite de ses efforts, il a dû être amplement réconforté par les démonstrations populaires d'un enthousiasme indescriptible. Sans doute, est-ce la raison des premières paroles du vieux soldat.

« Il m'est arrivé, a-t-il dit, de dire parfois de dures vérités. Aujourd'hui je serai moins sévère parce que j'ai un sentiment de renouveau ; il me semble que le nombre de ceux qui ont compris notre situation s'est accru. Vous ne le percevez pas comme moi, car vous êtes moins informés des raisons fondamentales d'espoir.

« Cet espoir vient de vous, populations de la Métropole et de l'Empire, qui me donnez la preuve de votre esprit de sacrifice et qui, sachant souffrir, prouvez que vous méritez de vivre et qui vivrez. »

« Nous sommes descendus très bas, a ajouté le Maréchal ; nous connaissons la montagne ; la remontée ne nous effraie pas ; l'ascension est commencée ; il me semble entendre venir de vos rangs le cri : « Plus haut ». Il faudrait que dans tous les ordres de travail, ce cri fût comme une consigne nationale.

« La maison nouvelle où nous avons l'espoir de vivre dans le bonheur et la paix se reconstruit pierre à pierre. Bientôt les fondations seront établies selon les principes arrêtés par la Commission de constitution. La partie essentielle est la restauration de la vie locale. L'œuvre comportera un jeu plus libre et plus souple de nos institutions dans le cadre provincial renoué.

« L'organisation de la province est nécessaire pour articuler de façon rationnelle les rouages de la machine administrative alourdie. La province, demain, devra être organisée, de façon à se suffire à elle-même, à produire toutes les ressources indispensables à sa population.

« Nous voulons instaurer l'entente et la concorde. Dans l'entreprise, dans le groupement de diverses entreprises, les patrons et les ouvriers seront en contact perpétuel. Ils délibéreront ensemble : ils feront tous des conditions justes et humaines aux participants de la réussite qui leur tient à cœur.

« Nous nous acheminerons ainsi vers l'établissement d'un corporatisme qui rappellera les égards et l'étroite solidarité qui existaient autrefois parmi les travailleurs des vieilles familles.

« La paysannerie aura aussi sa charte.

« Français, serrez les rangs autour de moi puisque vous m'avez choisi comme Chef. Le gouvernement actuel est une équipe solide et laborieuse animée de la seule ambition du bien général, et qui tient les promesses faites par mon message du 12 août.

« J'ai foi dans le succès de notre commune entreprise,

inspirée par l'amour passionné de la France. Soyons-en nous-mêmes convaincus, là est la condition nécessaire de notre renaissance. »

Qui n'entendra pas avec émotion cette chaude leçon de réconfort que nous donne le vieux Chef venu, au milieu des rudes populations savoyardes, apporter avec sa foi renouvelée dans la rénovation française, sa pure sincérité, sa noblesse de sentiments, sa droiture d'esprit qui incarnent véritablement la Nation française ? Mgr Durrieu, archevêque de Chambéry, a tiré de cette visite la signification suivante : « Votre voyage en Savoie vous montrera que notre pays s'est donné à vous comme vous vous êtes donné à lui, que nous sommes bien décidés à vous obéir et à vous suivre non seulement parce que vous personnifiez le pouvoir régulièrement établi mais encore parce que votre générosité, votre ténacité et votre simplicité ont conquis tous les cœurs.

« Que Dieu vous bénisse pour l'œuvre déjà accomplie, qu'il vous assiste pour les travaux d'avenir, qu'il vous garde pour le salut et le bonheur de la France. »

Les adversaires du Maréchal eux-mêmes rendent hommage à la parfaite loyauté de sa pensée ; ses fidèles savent qu'il n'y a pas pour le Chef de l'Etat plusieurs chemins de l'honneur et de la dignité et que le respect de la parole donnée est pour lui chose sacrée. Ses fidèles et ses adversaires savent qu'il a voué toute son existence au service de la France et qu'il ne fera rien de contraire à l'intérêt de la Patrie. Cette croyance unanime dans un homme qui concrétise la dignité de l'homme, la foi du Français, la confiance du patriote, les espérances du paysan et du citoyen, font la puissance du Chef de l'Etat. Grâce à lui, autour de lui grossit et s'agglomère de jour en jour la foule toujours plus grande des Volontaires de la Révolution Nationale. Foule composée de forces neuves, inemployées, qui ne demande qu'à offrir ses bonnes volontés au service du pays, qu'à le servir. L'exemple du Maréchal est là qui parle du reste à tous :

« Il y a dans la chapelle ossuaire de Douaumont un caveau resté vide. Quoi qu'il arrive, c'est là que j'irai prendre mon repos à la tête de mes soldats. »

Ce vœu, le chanoine Polimann vient de le révéler en ajoutant : « Le Maréchal Pétain, Président du Comité de l'Ossuaire de Douaumont, n'oublie pas que ce sont ses soldats qui reposent dans le vaste cimetière et les caveaux où furent rassemblés plus de 1.300 mètres cubes d'ossements des défenseurs de Verdun. Jusqu'au delà de sa mort, notre Chef veut encore servir la patrie. »

Cette nouvelle n'a pas manqué d'avoir un profond retentissement dans le cœur généreux des Espagnols : « Cet homme est un pur héros dans la plus claire acception du terme », déclare le journal *Arriba*, organe officiel de la Phalange.

« Quand sonnera son heure — et que Dieu en éloigne le terme — les tombes des héros de Verdun s'ouvriront tristement pour que ceux-ci puissent saluer leur Chef ; et nous, si nous sommes encore de ce monde, nous prions pour lui de toute notre âme. »

Tout commentaire affaiblirait la ferveur d'une telle amitié. Je répéterai simplement la prière de Mgr Durrieu à Chambéry le 23 septembre dernier : « Que Dieu garde le Maréchal pour le salut et le bonheur de la France ! »

Verrons-nous un débarquement anglais sur le Continent ?

Cédant sans doute à la pression de l'opinion publique, lord Alexander a déclaré le 19 septembre que le peuple britannique ne devait pas se montrer trop optimiste,

car la partie qui se joue en Russie est dure et n'est pas encore gagnée. « Sans doute, apportons-nous à nos alliés soviétiques toute l'assistance possible et nous continuerons à agir de même, mais il faut tenir compte des difficultés matérielles qui sont considérables. En tout cas, le peuple britannique peut être persuadé que nous serons avec nos alliés russes jusqu'au bout et tout ce qui sera humainement possible de faire pour les aider sera fait. »

Je pense que les alliés russes ont dû hautement apprécier cette déclaration mais qu'ils auraient espéré une contribution effective de l'Armée anglaise en vue de réduire la formidable pression de la *Wehrmacht* sur le front de l'Ukraine.

Cette opinion est du reste rapportée par le correspondant du journal suisse *Bund* qui vient d'écrire le 21 septembre à propos des événements de Russie : « L'impression règne en Angleterre qu'aux sacrifices imposés à la Russie soviétique par la campagne actuelle ne correspond pas une action secourable suffisante du côté britannique. »

« Ces critiques se font jour dans la presse de droite, aussi bien que dans la presse de gauche ou de centre. »

« On remarque que les Allemands ont diminué de moitié les effectifs de leurs armées d'occupation en Europe occidentale et qu'il les ont remplacés en outre par des éléments plus âgés. Le moment serait donc venu, de l'avis des rédacteurs militaires, d'entreprendre quelque chose de sérieux : un débarquement en force sur le continent. Si une opération de grand style se heurte aux scrupules de prudence des chefs de l'armée, on pourrait cependant procéder à un raid de surprise sur les côtes de la Manche et obliger ainsi les Allemands à maintenir dans cette région des effectifs importants. Le même but serait atteint par une tentative de débarquement en Italie, intention que les journaux américains attribuent à l'Etat-Major britannique. »

« Mais les milieux compétents anglais refusent, bien entendu, de se prononcer à ce sujet. Une des difficultés que rencontrerait une opération de ce genre serait sans doute la dépense de tonnage qu'elle nécessiterait, le trafic entre l'Amérique et l'Angleterre et le ravitaillement de la Russie exigeant déjà un gros effort. »

« Les dirigeants soviétiques n'ont jamais demandé autre chose que du matériel de guerre. Sans doute, est-ce faute de mieux. Mais une diversion en Occident serait la bienvenue à Moscou. »

Telle est l'opinion anglaise rapportée par le *Bund* et c'est pourquoi j'ai posé la question : *Verrons-nous un débarquement anglais sur le continent ?*

Du point de vue sentimental, une telle entreprise est extrêmement séduisante mais aussi extrêmement hasardeuse. L'Anglais n'a pas de si tôt perdu le souvenir de l'affaire de Norvège, pas davantage de celle de Roumanie, et de celle de Grèce. Enfin la bataille de la Crète est encore dans toutes les mémoires. Aussi comprend-on que cette suggestion ait recueilli un accueil plutôt tiède de la part des responsables anglais.

Du point de vue matériel, un débarquement soit en France, soit en Belgique, soit en Hollande serait une entreprise hérissée de difficultés. Une surprise est quasi impossible avec les moyens modernes de surveillance. Il est évident qu'une très grosse dépense de tonnage serait nécessaire, d'abord pour le transport — 100 navires au moins pour transporter 3 divisions avec armes et bagages — et ensuite pour assurer la continuité du ravitaillement. L'immobilisation d'un tel tonnage dans une mer resserrée justiciable du feu du ciel et des canons de la côte constitue un risque formidable que les Anglais n'ont pas oublié depuis le réembarquement de Dunkerque.

Enfin, le tout n'est pas de débarquer, il faut tenir. Et ceci est une tout autre histoire.

La conclusion est que la diversion anglaise ne se fera pas sur le continent mais seulement en direction de la Libye-Tripolitaine. Autrement dit, l'aide anglaise demeure platonique et ceci malgré les communiqués de la R. A. F. annonçant que les avions anglais se battent sur

le front de l'Ukraine et de Leningrad et que des tanks feront bientôt leur apparition sur le front du Centre.

Pourquoi, au vrai, cette nécessité de la diversion britannique en faveur des Russes ?

Parce qu'au bout des cent jours d'hostilités, la Russie soviétique se trouve, de l'aveu même de l'ambassadeur de Russie à Londres dans une position extrêmement difficile. Les Allemands, bien qu'ils n'aient occupé ni Leningrad, ni Moscou, ni Odessa ont cependant infligé aux Russes une *défaite qualitative* des plus sensibles : 900.000 kilomètres carrés de territoires perdus, de grands centres de production neutralisés ou détruits, les terres riches de Bessarabie, d'Ukraine et du bassin du Donetz perdues, un immense matériel de guerre pris ou anéanti.

Cette situation vient d'être rendue plus critique encore par la conclusion de la bataille de Kiev qui vient de voir la destruction de cinq armées soviétiques représentant 665.000 hommes, 885 chars, 3.718 pièces d'artillerie.

C'est ce qui vaut le mouvement de l'opinion publique anglaise pour une aide immédiate et puissante en faveur de la Russie.

LA VIE INDOCHINOISE

L'œuvre de la France au Laos.

Le Vice-Amiral Decoux, Gouverneur Général de l'Indochine, désireux de renforcer l'action de la France au Laos, de la rendre plus efficace encore, en accélérant le développement politique, économique et social de ce pays qui avait été pendant longtemps retardé par rapport aux autres pays de l'Union Indochinoise, désireux également de reconnaître le loyalisme dont les Laotiens ont fait preuve au cours des derniers événements, a pris l'initiative, en mars 1941, de faire appliquer au Laos un programme de réformes, cohérent et s'appuyant sur des bases solides.

Ce programme mis sur pied par la Résidence supérieure après consultation et études des divers Services et des Chefs de province, a commencé à être réalisé en juin, grâce à une majoration de subvention au Budget local de 600.000 piastres octroyée par le Budget général, et à l'affectation dans ce pays d'un personnel nouveau, nombreux et qualifié. L'année 1942 verra la continuation de la réalisation de ce programme qui doit s'échelonner sur plusieurs années.

Dans le domaine politique, on sait qu'il n'existait jusqu'à ces temps derniers auprès des Résidents Chefs de province aucun Chef indigène analogue au Tong-Dôc et au Tuân-Vu des pays annamites, le Résident administrait seul sa province avec l'aide des Chefs de Circonscription secondaire ou Chao-Muong, équivalant aux Tri-Phu et Tri-Huyên des provinces tonkinoises ou annamites et aux délégués administratifs de Cochinchine.

Afin d'associer plus étroitement les Laotiens à l'Administration de leur propre pays, et pour donner d'autre part aux Résidents des Conseillers aptes à réaliser par leurs avis et leur connaissance des choses du pays et de la mentalité indigène, une collaboration plus étroite entre l'Administration française et les autochtones, il a été créé par un arrêté du Gouverneur Général en date du 23 juin 1941 des Chefs indigènes de province ou Chao-Khuoengs, qui seront choisis parmi les meilleurs et les plus gradés des Chao-Muong.

Cette création permettra d'entrer plus avant au Laos dans la voie de la décentralisation administrative, de l'Administration indirecte et du protectorat, nécessités par l'immensité du pays, l'extrême dispersion des populations et le petit nombre des voies de communication. Cette création correspond d'ailleurs parfaitement aux idées traditionnelles du pays, les provinces ayant de tout

temps été placées sous le gouvernement des chefs héréditaires, de grandes familles à caractère patriarcal. Cinq provinces sur dix viennent d'être pourvues de ces gouverneurs, soit Paksé, Saravane, Thakhek, Vientiane et Luang-prabang.

Dans le but de procurer des places dans les divers cadres à tous les jeunes Laotiens diplômés, le Gouverneur Général a augmenté d'autre part sensiblement le personnel de l'Assistance médicale, des Travaux publics, de l'Enseignement, des Services Agricole, Forestier et Vétérinaire, et les plus grandes facilités ont été accordées aux Laotiens pour accéder à ces divers emplois.

En tenant compte du degré d'évolution des Laotiens, de la nécessité de les tenir au courant des événements qui se déroulent dans leur pays et dans le monde entier, de créer par là une unité morale entre tous les Laotiens et de leur donner une connaissance plus complète des divers aspects de leur pays, un journal bimensuel, rédigé en laotien et en français et tirant actuellement à 4.000 exemplaires, le *Lao Nhay* ou *Grand Laos* a été fondé en janvier dernier. L'action de ce journal a été renforcée par la création en mars d'une station d'émission de nouvelles en laotien, *Radio-Lao*. Les émissions sont faites à Vientiane deux fois par semaine.

Le retour du Gouverneur Général à Hanoi.

M. le Vice-Amiral d'Escadré, Gouverneur Général de l'Indochine et M^{me} Decoux, sont arrivés à Hanoi le 25 septembre par train spécial venant du Sud. Le Gouverneur Général a été accueilli par le Général de Corps d'Armée Mordant, Commandant Supérieur des Troupes du Groupe de l'Indochine, par M. Georges Gautier, Secrétaire Général du Gouvernement général, par M. Pierre Delsalle, Résident Supérieur au Tonkin et par toutes les autorités.

Du 6 au 12 Octobre 1941, Ecoutez à Radio-Saigon.

Lundi 6. — 19 h. 30 : Musique légère ; — 19 h. 45 : *L'Indochine au travail* : « Aux abattoirs de Saigon » ; — 20 h. 15 : La semaine de Radio-Saigon ; — 20 h. 18 : *Radio-cocktail*, fantaisie musicale ; — 20 h. 45 : *Le Courrier des Auditeurs*, par Jade ; — 21 heures à 21 h. 15 : Vos disques préférés ; — 0 h. 00 à 0 h. 25 (25 m. seulement) : Nouvelles économiques. Cours de bourse.

Mardi 7. — 19 h. 30 : Musique légère ; — 19 h. 45 : *Suite à une causerie sur la puériculture*, par le Médecin-Commandant Pouderaux ; — 20 h. 15 : *Beethoven, lion romantique*, un programme de Charles Roques ; — 20 h. 50 à 21 h. 15 : Quelques jolies scènes de Sacha Guitry.

Mercredi 8. — 19 h. 30 : Musique légère ; — 19 h. 45 : Pour les enfants : *Le petit chaperon rouge* ; d'après Charles Pérault ; — 20 h. 15 : *A bord de l'Etoile Matutine*, histoires de Corsaires, d'après Pierre Mac Orlan ; — 20 h. 45 à 21 h. 15 : Concert, avec le concours d'artistes saigonais.

Jeudi 9. — 12 h. 20 à 12 h. 35 : Le quart d'heure de la jeunesse ; — 19 h. 30 : Musique légère ; — 19 h. 45 : *L'invitation à la valse*, de Weber ; — 19 h. 55 : *Ce dont on parle...* ; — 20 h. 15 à 21 h. 15 : Théâtre : *Le corsaire*, de Marcel Achard ; — 0 h. 00 à 0 h. 25 (25 m. seulement) : Nouvelles économiques. Cours de bourse.

Vendredi 10. — 19 h. 30 : Musique légère ; — 19 h. 45 : Colline vous parle ; — 20 h. 15 : *Un curieux département français* : *L'Aveyron et ses chants régionaux* ; — 20 h. 55 à 21 h. 15 : Le tour de chant.

Samedi 11. — 19 h. 30 : Musique légère ; — 19 h. 45 : *Sur la scène de la Comédie des Champs-Élysées*, souvenirs de M^{me} Tridon ; — 20 h. 15 : Musique de danse ; — 20 h. 45 à 21 h. 15 : La galerie des vedettes.

Dimanche 12. — 19 h. 30 : Musique légère ; — 19 h. 45 : Causerie ; — 20 h. 07 : La semaine dans le monde ; — 20 h. 20 à 21 h. 15 : Théâtre : *Carmen*, opéra comique de Bizet, première partie.

Naissances, Mariages, Décès...

Naissances.

ANNAM

— EMMANUELE-SUZANNE, fille de M^{me} et M. Henri Royan-
nez, rédacteur des Services civils à Hué.

COCHINCHINE

— ROLAND-LOUIS, fils de M^{me} et M. Graziani, contrôleur principal de la Région Saigon-Cholon.

— JEANNINE, fille de M^{me} et M. Mongin, ingénieur des Etablissements Eiffel.

— JEAN-CLAUDE, fils de M^{me} et M. Hermel, Chef de réception au Centre radioélectrique de Saigon.

— LAURENT-MATHIEU, fils de M^{me} et M. Guérini, administrateur adjoint des S. C.

— NICOLE, fille de M^{me} et M. le sous-lieutenant Rien, du 16^e R. I. C.

TONKIN

— DIDIER-RENÉ, fils de M^{me} et M. André François, ingénieur E. C. P. à Uongbi (5 septembre 1941).

— SIMONE, fille de M^{me} et M. Charles Garric, administrateur des Services civils (12 septembre 1941).

— JEAN-CLAUDE, fils de M^{me} et M. Pierre Farton, Directeur des Etablissements Descours et Cabaud à Hanoi (12 septembre 1941).

— MARIE-EUGÉNIE, fille de M^{me} et M. Dominique Guérini, du Service des Polices Municipales (12 septembre 1941).

— CHRISTIANE-LOUISE, fille de M^{me} et M. Louis Vélasse, surveillant des Mines (12 septembre 1941).

— PHILIPPE, fils de M^{me} et M. Castets, des Eaux et Forêts de l'Indochine (13 septembre 1941).

— CHRISTIAN-CHARLES-GÉRARD, fils de M^{me} et M. Alphonse Paton, sergent d'aviation à Tong (14 septembre 1941).

— MICHEL-RAYMOND, fils de M^{me} et M. Louis le Bruckec, Infanterie coloniale (15 septembre 1941).

— MARIE-FRANCE-JEANNE-CONSTANCE, fille de M^{me} et M. Charles Descout, ingénieur des Arts et Métiers à Haiphong (15 septembre 1941).

— MAURICE-ALAIN-CAMILLE, fils de M^{me} et M. Camille Cazard, sergent (15 septembre 1941).

— JACQUES-HENRI-PAUL, fils de M^{me} et M. Auguste Mas, tailleur (15 septembre 1941).

— ANTOINE-JOSEPH-MARIE-PHILIPPE, fils de M^{me} et M. Dominique Cristiani, ingénieur de la Société des Dragages (15 septembre 1941).

— NICOLE, fille de M^{me} et M. Charles Sircoulomb, chef de Service à la Société Indochinoise d'Electricité (20 septembre 1941).

— BRIGITTE-ANDRÉE-CHARLOTTE, fille de M^{me} et M. Louis Boyer, administrateur de l'Omnium indochinois (22 septembre 1941).

— JEAN-CLAUDE-ROGER-PHILIPPE, fils de M^{me} et M. Jean Riner, inspecteur de la Sûreté (22 septembre 1941).

— RENÉE-JEANNE, fille de M^{me} et M. Yves Drouet, représentant de commerce (22 septembre 1941).

— LOUISE-MICHÈLE, fille de M^{me} et M. Jean Le Guenne, du 3^e R. T. T. à Dapcau (23 septembre 1941).

— DANIEL-LOUIS, fils de M^{me} et M. Jean Antoni, sergent-chef (23 septembre 1941).

— LILIANE-FLORA-GERMAINE, fille de M^{me} et M. Eugène Cléry, secrétaire d'Etat-Major (25 septembre 1941).

Fiançailles.

ANNAM

— M. JULIEN CHAILLOT, garde principal de la Garde Indigène, avec M^{lle} GEORGETTE ASTIER, fille de M^{me} et M. Astier, des Douanes et Régies.

TONKIN

— M. HENRI HETTICH, de la Trésorerie générale, avec M^{lle} FAULETTE PINOT, fille de M^{me} et M. Pinot, inspecteur du Service Vétérinaire.

Marriages.**ANNAM**

— M. RENÉ CAMBON, moniteur à l'Ecole d'Education physique de Phan-thiêt, avec M^{lle} JEANNINE CHÉVRIER (20 septembre 1941).

COCHINCHINE

— M. LOUIS DEVALLEE, pilote de la rivière de Saigon, avec M^{me} V^{ve} GOURDIN, professeur au Cap Saint-Jacques (11 septembre 1941).

— M. PIERRE BRUNET avec M^{lle} JULIETTE ESTER (13 septembre 1941).

— M. JEAN LABRUNI, de l'Agence A. R. I. P., avec M^{lle} EMMA ALLIÈS (22 septembre 1941).

TONKIN

— M. FERNAND-ERNEST BANAL, sergent-chef au 1^{er} R. T. T. avec M^{lle} GILBERTE FAUGÈRE (20 septembre 1941).

— M. QUY-AN, fils de M. Nguyen-van-Tam, médecin indochinois, avec M^{lle} DO-TUYET-LAN (2 octobre 1941).

Prochains mariages.**COCHINCHINE**

— M. GALMICHE, brigadier de classe exceptionnelle des Douanes, avec M^{lle} OUANE.

TONKIN

— M. ANDRÉ-DANIEL-MARIE COGNON, de la Cimenterie Portland de l'Indochine, avec M^{lle} JACQUELINE PHILOMÈNE JOUSIQUE.

— M. JULES LAMBERT, sergent au 9^e R. I. C., avec M^{lle} FRANÇOISE-SOCRATE PHILIPPI.

— M. HENRY MAINGUY, adjudant d'aviation à Tong, avec M^{lle} HENRIETTE SPIELER.

Décès.**ANNAM**

— M. ARMAND MINGASSON, médecin-lieutenant à Nha-trang (14 septembre 1941).

COCHINCHINE

— M. LAI-ICH-KY, propriétaire à Binh-thuy (10 septembre 1941).

— M. GRÉGOIRE ALBERT, ingénieur-géomètre hors classe du Cadastre en retraite (10 septembre 1941).

— M. le R. P. MATHIEU DUC, Supérieur de la Maison de retraite des prêtres annamites à Chi-hoa (12 septembre 1941).

— M. le D^r PIERRE NGUYEN-VAN-VANG, ancien interne des Hôpitaux de Paris (21 septembre 1941).

KOUANG-TCHEOU-WAN

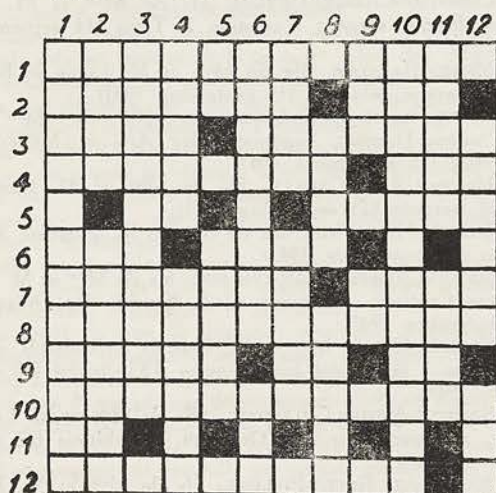
— M. PROSPER-HENRY VALLÉE, négociant à Fort-Bayard (18 septembre 1941).

TONKIN

— M. PHAN-VAN-DUONG, géomètre civil (11 septembre 1941).

— M. PHAN-TAT-DAT, tri-huyên en retraite (12 septembre 1941).

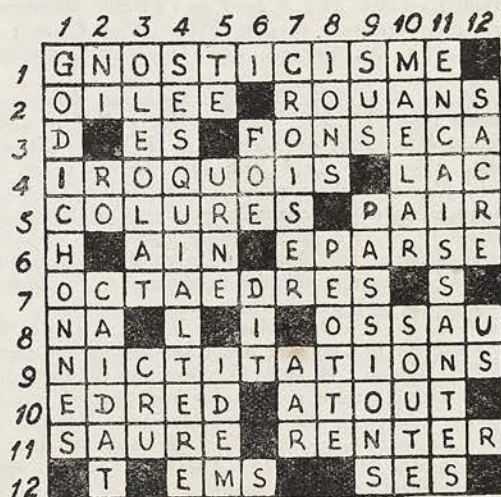
— M. ALEXANDRE COLONNA, chef mécanicien à la Société des Charbonnages du Dong-triêu (17 septembre 1941).

MOTS CROISÉS N° 44**44. — Verticalement.**

1. — Trouble.
2. — Père des Edomites — Mousseline très légère.
3. — Escalier que l'on monte à genoux.
4. — Moire de soie, à petits grains — Outil pour ébarber les sculptures.
5. — Pronom — Compartiments d'une page réglée de registre.
6. — Restreignant — Et le reste.
7. — Fils d'Anchise — Canal qui conduit l'eau de mer dans les marais salants.
8. — Là se trouvent les sources de la Garonne — Ses graines sont employées comme aromates.
9. — Soutient les tonneaux dans une cave — Interjection.
10. — Dédommageante.
11. — Large sillon — Exprime.
12. — Salle de conversations munie de sièges — Unité de travail.

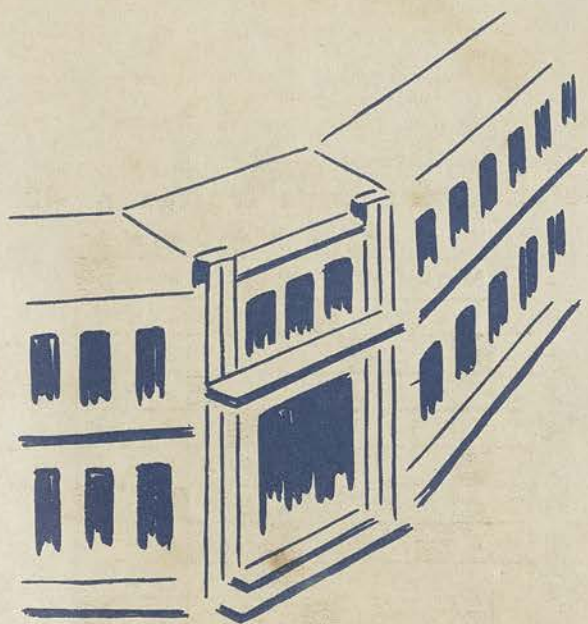
44. — Horizontalement.

1. — Contagieux.
2. — Pièce de monnaie des Pays-Bas — Rivière d'Allemagne.
3. — Ville de Hongrie — Détour.
4. — Genre de magnoliacées — Pronom.
5. — Le premier — Danseuse.
6. — Peigne qui garnit le métier de tisserand — Préfecture.
7. — Amiral de France, mort vers 1430 — *Fameux.
8. — Doctrine qui déclare l'absolu inaccessible à l'esprit humain.
9. — Maniée doucement — Près de Dieppe — Diphtongue.
10. — Se dit des prêtres qui refusèrent de prêter serment à la constitution civile du clergé.
11. — Initiales d'un géologue français (1792-1857).
12. — Lueur.

Solution des mots croisés n° 43



À



L'IMPRIMERIE
G. TAUPIN & C^{ie}

8, 10, 12

RUE DUVILLIER



Le Phnom.